

# FACÉTIES

## RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU



REVOLUTIONNARIE

FRANZOSISCHE

FRIEDRICH

VIE PRIVÉE  
ET POLITIQUE,  
*DU ROI*  
ISAAC CHAPELIER.



AT THE PRIVATE  
COLLECTION OF  
DURRIE  
ISAAC CHAPELIER

# VIE PRIVÉE ET POLITIQUE, *DU ROI* ISAAC CHAPELIER,

*Premier du nom ; et Chef des rois de France  
de la quatrième race, en 1789,*

LOUIS XVI ÉTANT ROI DES FRANÇOIS.

*Précédée d'une introduction, et ornée du  
portrait de sa majesté.*



*Se trouve, A RENNES,  
CHEZ l'Auteur, Historiographe de S. M.  
Et chez tous les Libraires de Province.*

LIBRARY  
UNIVERSITY



LIBRARY  
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY  
SERIALS SECTION

2017

---

## *A V A N T - P R O P O S.*

**N**ous pouvons certifier qu'il n'est pas , dans cette histoire , un fait , pas une anecdote qui ne soit vraie. Nous avons embellî , peut-être , mais nous nous sommes défendu l'invention. Qu'on écrive en Bretagne , et l'on verra jusqu'à quel point nous avons poussé le respect envers la vérité. Ce n'est pas le cas de dire :

*Des réputations on ne sait pas pourquoi.*

Celle du roi *Isaac I<sup>r</sup>* , est justement acquise . puisse sa gloire se réfléchir sur son historio-graphie impartial et fidèle !

THE QUEST OF THE KNIGHT

and approach him with an arrow from above. And  
they said unto him, "We have come to you because  
you are a prophet and because we have heard of your  
mighty works which you do in the name of your  
father. Now tell us, who is he? We have heard  
reports of many great works which you do, and  
we want to see if they are true or not." Then he said,

"I am not a prophet, nor am I the Christ."

"Then what are you?" they asked. "Tell us who you  
are." He said, "I am the servant of God, sent among  
men to tell them the truth about their sins, and to bring  
them back to God."

---

## INTRODUCTION.

**L**E roi Isaac Chapelier, chef des rois de France de la quatrième race, naquit à Rennes, en Bretagne, le jour de Saint-Yves, patron des avocats, en l'an 1754, de parens honnêtes. Ses père et mère désespéroient d'avoir un garçon, lorsque l'amour plus complaisant que l'hymen, donna à cette famille l'espoir de perpétuer son nom. Depuis deux ans entiers de nuits inutiles, ils n'avoient pu obtenir que deux filles. L'heureux prélat des Ruisseaux, qui depuis a vieilli sa vigueur avec la duchesse de Horan, enseigna, dans quelques minutes, à madame Chapelier l'art de satisfaire à l'impatience de son époux.

Sa majesté Isaac dût donc le bienfait de l'existence aux conseils d'un aristocrate du haut clergé. Que le lecteur ne spécule pas en malignité, car il perdroit, en conjectures vagues, une attention que nous le prions de réservier avec prudence. Qu'il sache, pour le mettre à l'aise, que le père du monarque Isaac fut au baptême de son auguste fils, et signa le registre. Ce jour que les destinées de la France attendoient avec impatience, fut un jour de fête pour la famille Chapelier, et sera désormais célébré dans le royaume.

avec respect. Des fées bienfaisantes et malfaisantes; assistèrent à la cérémonie , sous la forme des dames et des demoiselles du voisinage , et le douèrent chacune à sa manière. Nous supplions le lecteur encore une fois , de ne pas s'écartier de nous ; pour savoir les noms de ces fées , il lui suffira de saisir avec attention les divers mobiles des actions de notre héros. Voici l'horoscope qu'elles tirèrent , en lisant Nostradamus , leur ami.

L'an qui suivra quatre-vingt-neuf ,  
 Paris , roi fort , succombera :  
 De sang , de corde , grand conflit;  
 De Rennes , le chapeau viendra ;  
 Paradis , pontife , détruit :  
 Et tôt après france mourra.

Le père du jeune Isaac étoit d'une naissance obscure, à moins que sa filiation ne se retrouve dans Hypocrate , [ chapitre des chapeaux ] et je ne l'ai pas sous la main. Après avoir copié sur le tablier , balayé l'étude , phrasé à la feuille , il s'élança dans la lice chicanière , et terrassa ses adversaires. Bientôt substitut des syndics de la province , bâtonnier de son ordre , conseil des états , il fut , à la sollicitation du clergé et de

*la noblesse, purifié par des lettres d'annoblissement. Alors il ajouta la particule le, à son nom.*

*La nature, sur cinq pieds six pouces de hauteur, avoit bâti son édifice grotesque. Quand elle le jeta en moule, elle lui souffla un estomach si énorme, qu'elle en perdit haleine ; mais ce viscère appauvrit les autres viscères. Le cœur ne put trouver à s'étendre, le cerveau fut dépendant, le fiel du foie comprimé s'épencha sans cesse. Le seul rectum, lâche courtisan, impitoyable oppresseur, aristocratisoit (1) les autres intestins. Son estomach étoit un des plus actifs laboratoires de la métémphose.*

*Dès qu'il avoit mangé, les parties volatiles échauffoient en lui les philtres de l'amour. Madame Chapelier, ou tout autre personne compatisante, sauvoit alors ce gentilhomme des liens des songes vaporeux, et des entreprises sanguinaires de l'apoplexie. Il faisoit tout pour son estomach, et son estomach faisoit tout pour lui. La Charlotte d'un hypocrite lui rendoit sa dévotion plus sincère ; la Macédoine d'un usurier*

---

(1) Pas trop françois. Mais M. Thouret, député de la nation, a risqué le verbe *municipiser* ; ergo !

*le lui peignoit obligeant ; le Jambon d'un chianeur , lui démontroit qn'il avoit bon droit. Enfin c'est à son estomach , à ce crible infatigable , que M. Chapelier père a dû sa réputation , ses places et sa dépuration roturière. Goguenard et pointilleur , citant Malherbe , singeant Balzac , il étoit comme Gresset.*

Doué du double privilège ,  
*D'être , en plaidant , un bel esprit mondain ,  
 Mais aux Etats , un pédant de collége ,  
 Dont la réputation avoit été dorée aux dépens de  
 la calomnie.*

Sa chère moitié étoit une *honestat* ;  
 Son maintien étoit sage , et n'avoit rien de riude...  
 Je n'ai jamais connu de plus aimable prude...  
 Les conversations , les spectacles , les jeux ,  
 Ennemis séduisans de toute ame innocente ,  
 Vrais pièges du démon , par les saints abhorrés.  
 Etoient , dans sa maison , des plaisirs ignorés.  
 Gertrude , en son logis , avoit une oratoire ,  
 Un boudoir de dévote , où , pour se recueillir ,  
 Elle alloit saintement occuper son loisir ,  
 Et faisoit l'oraison qu'on dit jaculatoire.

*Cont. de Gertrude.*

*J'ai dit que ce doux ménage possédoit deux*

filles. L'une d'elles mourut : j'en avertis le lecteur, afin qu'il ne compte plus qu'une nymphe et un génie, dans la maison. Pour lui sauver des longueurs, je le prie de se transporter avec moi à l'âge heureux, où la nature abandonne ses êtres à la société. Avant seize ans, tous les hommes se ressemblent à quelques nuances près. Mais quand la perfection des sens se fait sentir, quand Venus séme ses duvets, quand elle entrouvre ses roses, les couleurs sortent et s'animent, et l'on peut juger le peintre, la toile et le dessein.

Isaac impubère, a donné, dès son enfance, des preuves successives de ce qu'il deviendroit un jour ; mais quoique les anecdotes, qui concernent les rois, aient toujours quelqu'attrait pour les sujets, quoiqu'on aime à suivre Henri IV enfant sur la cime, ou dans les précipices des Pyrénées ; je passerai sous silence une série de faits peu dignes de la gravité de cette histoire. Nous les réservons à M. Berquin ; ceux qui en seront curieux les retrouveront cette année, dans son charmant ouvrage, intitulé : l'ami des enfants.

Un ligueur, digne d'être tiré à quatre che-

vaux (1), a prétendu que le roi Isaac avoit été maudit par son père. Il nous importe de détruire l'effet dangereux, qu'auroit pu produire une imputation aussi atroce, sur l'esprit d'un peuple sage et libre.

Ses grands succès ont excité l'envie,  
Tel est le sort des princes, des héros,  
Des grands esprits, des discours de bons mots ;  
Car la vertu fut toujours poursuivie.  
O Chapelier, qui le sait mieux que vous !

PUCELLE. Chap. 18.

*Voici le fait. Le jeune Isaac, la veille de son seizième printemps, prit dans le buffet de son père quelques couverts d'argent, qu'il vendit à un orfèvre. Celui-ci en prévint le père, qui effectivement donna sa malédiction à son fils. Mais le malheureux Isaac, qui vouloit faire en silence une bonne action, le rompit dès qu'il se vit maudit par l'auteur de ses jours ; le père Chapelier lui rendit alors sa tendresse.*

Isaac se promenant dans une rue isolée, avoit

(1) Voyez l'inférale production intitulé :  
*'Adressc aux Provinces.*

*été rencontré par une jeune personne qui lui avoit fait une peinture si touchante de sa misère , qu'il n'avoit pas hésité à monter chez elle pour se convaincre de la vérité. Il éprouva de la douleur et du plaisir ; il sentit pour la première fois , qu'il étoit homme , et que rien de ce qui tenoit à l'humanité , ne lui étoit étranger... n'ayant point d'argent , la charité lui indiqua le buffet de son père.*

Et c'est ainsi qu'on travestit l'histoire !

*Vil calomniateur de la plus estimable action du jeune héros Isaac , n'avois-tu donc , pour soulager ta bile , que cette anecdote à rapporter ?*

Ta plume dans le fiel par le crime trempée ,  
En traçant cette horreur , fendit épouvantée ;  
Ton encre devint blanche et ton papier graissa !  
Ton pouce tressaillit , et l'index te glissa .

*Mais quel fut ton effroi , quand le père de notre bon roi Isaac , sortant des enfers , les yeux encadrés dans des lunettes couleur de feu ,*

Dans ton maudit grenier , parut en robe noire ,  
Et t'adressa ces mots , présens à ma mémoire :  
» Sans respect pour les rois que la france a choisis ,  
» C'est donc ainsi , pédant , que tu railles mon fils ?

» En dinant chez *Minos*, *Mégère* est venu dire ,  
 » Que contre ce cher fils , tu ne cessais d'écrire ;  
 » Que tu parlois sur tout de *malédiction* ;  
 » A ces mots , j'ai senti que ma digestion ,  
     » Par la tendresse étoit émouie.  
 » Pour prendre l'air , j'ai sorti sur la rue ,  
     » Avec l'espoir de te voir y passer ,  
 \* Pensant bien qu'*Isâc roi* , t'avoit fait *lanternier*...  
 » Enfin , je cours , je vole à la sainte assemblée ,  
 » Qu'*infernale* les morts ici bas ont nommée ,  
 » En style d'avocat , je fais une *motion* ;  
 » J'y mets du patéthique et de la passion .  
 » Par tous nos beaux esprits elle est fort écoutée ,  
     » J'avois glissé le mot de *constitution*.  
*Présidens de quinzaine aux rives infernales* ,  
 Sublimes inventeurs des loix *municipales* ,  
 Permettez-moi d'aller venger mon cher *Isâc* ;  
 Et que nos légions , dites *nationales* ,  
 Me laissent aux confins , passer avec mon sac ;  
 Je reviendrai , Messieurs , pour les loix *Martiales* ,  
 Je veux , comme *Target* , faire des *décrétales*.

Le président me dit : votre position ,  
 Fait oublier pour vous les *décrets* de la parque ;  
 Mais allez chez le roi prendre sa *sanction* ;  
 Quoiqu'il ne soit ici que l'ombre d'un monarque ,  
 Il jouit d'un *veto* , nommé *suspension*.

*Ma cartouche au district ayant été signée,*  
 Par les adjoints, présidens, commandans,  
*Les majors-généraux, les vice-présidens,*  
 Et par Pluton contresignée,  
 J'ai quitté les gradins du bruyant élysée.  
 En traversant tous les départemens,  
*Les comités civils et permanens*  
 Mont par-tout fait joyeuse entrée.  
 J'ai vu passer dans le bac à Caron,  
*Launay le bastilleur, et Berthier et Foulon,*  
 Que poursuivoit encor la canaille acharnée.  
 Dès qu'ils ont débarqué, j'ai repassé les bords  
 Qui séparent Paris de l'empire des morts.  
 Le trajet n'est pas long : on verra par l'histoire  
 Qu'on doit ce voisinage *au corps législatif*,  
 A ses travaux, à sa victoire,  
 Sur *le pouvoir exécutif*.

En bref, j'accours ici pour défendre la gloire,  
*D'Isâc premier du nom*, briser ton écritoire,  
 Brûler plume et papier, épointer ton canif,  
 Te faire *lanterner*, ou t'emporter tout vif.  
 A ces terribles mots, plus transi que *Thersite*,  
 Tu courus te cacher au fin fonds de ton lit,  
 Poltron ! tu vis rayer ta fable manuscrite,  
 Trop content qu'il n'eût pas rempli ce qu'il te dit.

A D R E S S E.

Méchant auteur de l'adresse aux provinces ,  
Apprends , apprends à respecter les princes.

---

---

# VIE PRIVÉE ET POLITIQUE

D U R O I

## ISAAC CHAPELIER,

P R E M I E R D U N O M.

---

Je veux montrer, à mes semblables, un homme dans toute la vérité de la nature; & cet homme, ce sera lui.... Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon,... Je l'ai montré, tel qu'il fut; vil, quand il l'a été.... Etre éternel! rassemble autour de lui, l'innombrable foule de ses semblables: qu'ils l'coutent, gémissent & rougissent; & qu'un seul te dise, s'il l'ose, je fus meilleur que cet homme-là.

*Confess. de J. J. Rousseau, liv. 2 pag. 2 & 2<sup>e</sup>*

---

### §. I.

LE jeune ISAAC avoit reçu une éducation conforme à sa naissance, à l'abbaye de Saint-Mélaine, où le frère de son père économisoit, en qualité de procureur-syndic, les revenus de la Congrégation, sans cependant s'éloigner de sa

A

famille (1). Nourri de poissons & de compilations bénédictines , il prit des inscriptions dans la célèbre faculté des droits de Rennes , qui valloit , en ce tems-là , celles d'Oxford & de Salamanque. Il avoit déjà une trop forte sève de génie , pour se courber sous des exercices journaliers ; le terroir demandoit une plus noble culture. Jettant à l'écart sainte Monastique & Guy , pape , il lut Thérèse (2) & Murtius (3). N'oubliant pas l'étude du droit public , il se consacra , presqu'en entier , à la recherche du droit de la nature. Le tems que dépensoient , à des exercices pédantesques & soporifiques , les noirs élèves de Barthole , il l'employoit , à l'imitation des grands philosophes , dans les lieux les plus élevés ou les plus bas de la ville de Rennes , à contempler & à pénétrer les secrèts de la *belle inconnue* (4). Son foible tempérament ne put bientôt suffire à tant de travaux ; sa santé en fut altérée ; & ses

(1) Nous réservons au portrait de Dom *Chapelieros* .... une site , d'où il puisse ressortir dans tout son jour.

(2) Ce ne fut pas les lettres d'une Thérèse canonisée , mais de Thérèse la philosophe.

(3) *Ioannis Murtii elegantiae seu aloysia de arcanis amoris & generis.*

(4) Expression du poète Lucréce , pour désigner la nature.

ennemis prétendirent que la maladie , dont il étoit victime , étoit celle dont François premier , père des lettres , fut mortellement atteint ( 1 ).

Cette affreuse calomnie vint empoisonner le cœur du plus tendre des pères ; il en eût le hochquet : & le vertueux *Isaac* , soupçonné innocemment pour la seconde fois , fut encore relégué parmi des moinés. Il resta ainsi six mois , parce que l'esculape , qui le traitoit , n'entendant rien à la cause de son mal , prétendoit la connoître , parce qu'il avoit intérêt à contrarier la guérison , parce qu'enfin l'âcreté des humeurs du jeune homme ne provenoit uniquement que de l'extrême fatigue du travail. Il eût été prisonnier plus long tems , si plusieurs novices , auxquels il avoit fait goûter le charme de ses études , n'avoient été atteints des suites funestes qu'il produit. Le maître du noviciat en prévint le prieur , qui obtint , du père , le rappel de son fils.

Depuis ce tems , *Isaac* a toujours conservé des restes de cette maladie funeste , si ordinaire aux gens de lettres. Il est même sujet à des crises

Il mourut de la V... Les Guillotins de son tems étoient très-ignorans. Pourquoi ne se trouva-t-il pas de medecin-méchanicien qui inventât une machine , pour amputer tout simplement les parties coupables ?

de retour, qui l'emporteroient sans la trempe vignoureuse de son ame. Ainsi Jean-Jacques Rousseau fut tracassé toute sa vie, par un battement d'artère, qui ne le quitta pas une minute jusqu'à la mort (1). Comwel étoit épileptique; N. a le genre nerveux affecté. Assez ordinairement les génies, que le ciel destine à opérer des révolutions, sont entachés de quelques infirmités; ou, pour parler un langage plus noble et plus vrai, l'ange qui les accompagne sur la terre les punit de trop si plaire, par des douleurs qui les forcent enfin à la quitter.

*Isaac* promit inutilement à son père de se guérir de sa fatale passion: il soutint néanmoins les thèses, que l'on vend pour gagner des dégrés, et il les soutient de mémoire avec la plus grande distinction.

### §. I I.

Dans cet intervalle, c'est-à-dire de 1773 à 1776, on vit encore deux vertus dans notre jeune héros: le goût de l'amour honnête & la patience des injures.

Il alloit assez fréquemment dans la maison d'un professeur en droit, qui avoit deux charmantes demoiselles, & son père l'encourageoit dans ses

---

(1) *Confessions*, liv. vi, p. 112,

visites , espérant lui inspirer le goût du palais ; cependant , comme dans sa jeunesse il avoit signé vingt promesses de mariage , sans en tenir aucune , il recommanda , par l'effet du repentir , à son *Isaac* , de ne pas penser au sérieux avec l'une ou l'autre des demoiselles *Vindor*. Il promit , avec d'autant plus de facilité , qu'il avoit déjà franchi ces limites qu'une politique farouche imposée à la nature. Il ne fit pas sa cour à lainée , il n'est point d'être plus propre à rebuter un homme d'esprit qu'une fille savante. Il adressa ses vœux à mademoiselle *Jeannette* ; il fut un mois à la regarder , un mois à soupirer , un mois à la suivre à l'église , à la promenade & dans les sociétés ; cet innocent amour étoit digne d'un meilleur sort.

Il hazarda de lui écrire. Cette lettre fut naïvement montrée , par mademoiselle *Jeannette* , à sa sœur ; par la sœur , à la mère ; par la mère , au docteur en droit. La famille assemblée , résolut de porter la déclaration d'*Isaac* à son père. Celui-ci prétendit que son fils avoit fait un enfantillage ; l'avocat rivoit , le docteur se fâchoit ; Enfin le doyen de la faculté rendit un décret portant que , *par provision & sans nuire ni préjudicier aux droits des parties* , les portes seroient fermées à *Isaac* le licencié.

Mes chers lecteurs, vous pleureriez, si je vous peignois la désolation de mademoiselle *Vindor*,

*De la pauvre Jeannette,  
Vous auriez quelque pitié.*

Mais j'ai besoin de vos larmes, pour des événemens encore plus déplorables.

*Jeannette, Jeannette, quand vous vous rencontrerez avec monsieur Isaac, ne lui répondez pas : Telle étoit la cruelle consigne imposée par sa mère ; elle obéit. L'amant se crut méprisé, &, dans son dépit, composa & fit circuler une chanson, où toute la maison *Vindor* étoit persiflée ; elle commençoit par ces mots (1) : Escou-  
tat d'Janneto.*

Le frère des demoiselles *Vindor* étoit Spadafin, & n'avoit point d'esprit : il rencontra *Isaac*, & sans s'informer, de lui, dans quel ton il vouloit chanter son innocent vaudeville, il battit, sur ses épaules, une mesure un peu trop vive, en présence d'un grand nombre de spectateurs. *Isaac*, inutilement lui disoit :

*Battre un homme à jeu sur,  
N'est pas d'une belle ame,*

(1) C'est cette chanson qui a été parodiée dans l'opéra des *petits savoyards*.

Et le cœur est digne de blâme,  
Contre les gens qui n'en ont pas.

SAINT-HIACINTHE.

Le spadassin *Vindor* le rouoit de coups, et si le bâton St. Hyacinthe n'avoit rompu, *Isaac* rendoit le dernier soupir. Cette scène musicale le guérit de la tarentule (1) de l'amour, et disposa sa philosophie à supporter patiemment les injures matérielles. La providence qui vouloit l'élever sur un trône, vouloit le lui faire acheter par des humiliations sans nombre. Rien ne façonne les hommes destinés à régner sur leurs semblables, comme l'adversité.

On s'attend peut-être à voir notre licentier travailler à se composer une valeur de convention, une bravoure artificielle, qui souvent est la plus dangereuse de toutes. Mais comme il n'étoit pas destiné à devenir roi conquérant, mais roi législateur, il dédaigna de se cuirasser le dos, puisque son cœur n'avoit pour défense, qu'une mince tunique. Il plaisante même d'assez bonne grace, sur les croquignoles qu'il a reçues dans sa vie, et son mot favori est l'inverse de

(1) Araignée d'Italie, dont on ne peut guérir la piqûre, qu'en faisant de la musique dans la chambre du malade.

celui du duc de Luxembourg le bossu. (1)

« Comment disent-ils que je n'ai point de cœur ?  
ils ne m'ont jamais vu que par derrière. »

§. III.

Dégouté d'un monde où l'amour étoit payé par des dédains, et des vaudevilles par des bâlets, il se retira à *Ville-Jean*, maison de campagne de son père, et réflechit, jusqu'à la fin de l'automne, sur les effets dangereux des passions et des préjugés. Les passions sont de dieu, disoit-il, les préjugés viennent des hommes ; ils abusent des premières ; ils ont créé les seconds : je suivrai mes passions ; je foulerais aux pieds les préjugés. Dès-lors, son grand caractère rompoit ses enveloppes, et disposoit son germe à croître et à s'élançer. Il composa un livret de maximes pour se gouverner dans la société. Nous croyons rendre service à nos lecteurs, en en rapportant les principales.

*Amour--*, n'en point avoir pour en goûter les charmes.

*Amour de l'argent---*, on doit y résister, jusqu'à ce qu'on ait dépensé le sien.

---

(2) Ayant su que le prince d'Orange le traitoit de boffu. *Comment fait-il, si je le suis, dit Luxembourg, il ne m'a jamais vu par derrière ?*

*Amis* --- , n'en point avoir , pour avoir des prôneurs.

*Honnêteté* --- , cuirasse excellente , jusqu'à ce qu'on ait fait son coup.

*Libertinage* --- , ce seroit un mal de cacher ce vice , quand il sert à couvrir l'ambition.

*Probité* --- , on ne doit en avoir que ce qu'il en faut , pour n'être pas pendu. Maxime qu'*Isaac* a fourni à *Figaro*.

*Religion* --- , il faut en avoir une , qui soit celle de tout le monde , & qui ne soit celle de personne.

*Sarcasme* --- , flèche numide , excellente pour ceux qui ne peuvent combattre de pied ferme.

*Vertu*. --- Mot insignifiant , bannière des gens fins pour enrôler les sots. Voyez *patrie* , *patriotisme* , *liberté* , *humanité*.

Le démon de la chicane rassemblloit ses hulans , dans la capitale de Bretagne , au nom de *Saint-Martin*. *Isaac* rejoignit ses drapeaux , & débuta , dans l'arène , par une cause intéressante ; il la gagna à volée de bonnet (1). Dans les villes que Mercure néglige , & que Rhadamante enrichit , citées centrales , où le plaideur dépouillé

---

(1) Expression usitée dans l'argot des procureurs.

obtient enfin justice , on ne s'occupe que de *faâtums* , on ne parle que de plaidoiries.

Dès qu'*Isaac* eut remporté son premier laurier , les femmes dirent qu'il avoit de l'esprit ; les hommes , que son talent trop forcé ne tiendroit pas : il dut esperer des conquêtes & des jaloux.

Dom *Chapelieros* , son oncle , avoit travaillé sa cause ; il l'avoit écrite de concert avec le *prieur*.... Il faut l'avouer , pendant qu'*Isaac* fut lié avec ces religieux , ses harangues & ses mémoires lui valurent une grande réputation. Elle dépérît , quand il les quitta. Elle consentit à l'entendre quelquefois , & refusa toujours de le lire.

Mais les sots , qui ne lisent jamais & qui aiment à entendre , furent épris de l'élocution du licencié *Isaac* ; & bientôt les procureurs qu'il cajoloit autrefois , remplirent son antichambre. Il eut toujours la délicatesse de ne pas se charger des mauvaises causes & la crainte d'adopter les bonnes. Pour éviter cette perplexité qui eut engourdi son talent , il se décida à prendre celles dont les parties étoient solvables. Il disoit souvent que la justice étant sœur de la folie , les riches seuls devoient courir ses hazards : & pour dégoûter les paysans de toucher aux déz , il leur

prenoit de gros honoraires. Un jour, qu'il étoit entouré, dans la grande salle du palais, d'un grand nombre de procureurs & de clients, l'huissier vint l'appeler de la part des juges : « J'ai perdu hier, » dit-il en les quittant, un procès que j'avois « négligé, parce qu'il étoit bon : je vais gagner celui-ci, parce qu'il est mauvais ». Il dit vrai, & fit ainsi l'éloge de son cœur & de la science de ses juges.

Ce propos, bien innocent, fut rapporté au parlement, & le licentié *Isaac* fut observé de près ; on attendoit une imprudence : une erreur prit sa place. Est il donc des erreurs aux yeux de la prévention, de l'envie & du ressentiment?... Le malheureux *Isaac*, sauvé par son père, en fut quitte pour une admonition, & son omoplate se sauva du fer, après n'avoir pu éviter le bâton.

Il éprouva, bientôt après, un nouvel échec, auquel il eut succombé sans sa philosophie. Il plaidoit pour un très-honnête homme : sa partie adverse jouissoit de la réputation la plus entière. *Isaac*, né plaisant, attaqua l'esprit de son client, la probité de son adversaire ; il fit de sa cause le roman le plus comique ; les juges rioient, l'audience applaudissoit, & le genre qu'il introduisoit au palais, alloit être adopté par la jeu-

nelle *playdoyante*, lorsque les deux blessés se levèrent & demandèrent le dépôt des feuilles. Thémis riot encore, qu'il fallut l'ordonner. On parloit de décrets & d'interdiction ; le *pater* survint, les amis s'interposerent ; un mot de blâme à l'audience, un mot de réparation au greffe, tirèrent *Isaac* d'un mauvais pas.

## §. IV.

Infidèle à sa maxime en amour, il devint éperdument amoureux d'une brune fière & piquante. *Annette des Prairies* avoit quinze ans, une bouche de rose, des dents éblouissantes ; annoblie comme *Isaac*, *Annette* étoit digne de ses feux ; il n'avoit point à craindre de mésaillance. L'habitude du langage & le souvenir d'avoir écrit, lui firent déclarer lui même sa passion. Il ne fut pas repoussé ; il s'enhardit de principes, ses gestes devinrent pressans ; on parla mariage, on demanda du tems. Le jeune homme enivré parla sérieusement à son père ; le père répondit que ce genre de plaisanterie, ne lui convenoit point. Le moine *dom Chapelieros* consulté, dit qu'*Isaac*, étant fait pour avoir quarante mille francs, n'étoit pas fait pour épouser une petite fille, qui n'en auroit que trente. La famille d'*Annette* instruite de ce pro-

pos s'en vengea, en disant à son tour, que ma-demoiselle *des Prairies*, dont le grand père avoit été annobli ; n'étoit pas faite pour se mésailler avec un bourgeois de quatre ans de noblesse, & cette union si pure, fut brisée par l'avarice, & la vanité des parens.

Oh ! que ton cœur souffrit, cher *Isaac*, quand il fallut renoncer à celui d'*Annette* ! œillades dédaigneuses, billets renvoyés avec mépris, sermens foulés au pieds ! ton désespoir pensa te donner la mort....

Il ne fut pas long. Dans les ames fortement prononcées, la colère est le symptôme du rappel à la vie, la vengeance achève la guérison. *Isaac* n'étant plus embarrassé que du choix des poisons, préféra d'écrire *l'histoire des amours d'Annette*. Quand je dis qu'il préféra cette vengeance, le vrai est qu'il ne fut pas le maître de choisir. Son génie vouloit le faire travailler dans le genre des romans, genre utile, non comme *Fénélon* la gâté, mais comme *la Clos* l'a ennobli : ce petit ouvrage de deux cent dix-neuf pages manuscrites, en petit format *in-seize*. auroit valu la plus grande célébrité à son auteur, s'il avoit été plus exercé dans l'art de manier le pinceaux de la fiction galante. Le plan étoit diffus & obscur ; quelques épisodes assez attrayantes, des caractères trop finis, & le portrait

de l'oncle bénédictin, d'une vérité frappante. Mais il ignoroit la couleur & l'art des oppositions, l'intérêt sur - tout qui conduit le lecteur , sans le rebouter à travers les roses du vice , & les ronces de la vertu.

Voilà le rayon de lumière que j'attendois pour exposer le tableau de l'oncle d'*Isaac*.

» Dom *Chapelieros* beaucoup plus spirituel que mon père qui n'a acquis sa réputation d'homme aimable, que par des quolibets assez triviaux, seroit *dans la bonne société*, un pédant ironique, un emporte pièce sans grace & sans persifflage. Dans le cloître, il lui fut aisé de passer pour un prodige parmi les sots dont il abonde. Il capta le suffrage des imbéciles , des ambitieux , & des mauvais sujets de l'ordre , c'est-à-dire du plus grand nombre ; il parvint à toutes les charges de la congrégation , par un moyen fort simple , & toujours victorieux. Il se plaignit avec amertume des chefs , du luxe qu'ils étaisent ; des richesses qu'ils dissipoient, de l'orgueil qu'ils témoignoient à des religieux leurs égaux aux yeux de la religion. Il se mit à la tête des mécontents , demanda un partage plus égal des biens et des dignités , fit déclarer les prieurs , *primi inter pares* , favorisa les émigrations des moines dangereux , enhardit l'ambition des religieux

ans mérite , culbuta l'ordre des manses (1) , & parvint ainsi régner sur les enfans de saint Bénoît.

Son libertinage égaloit sa glotonnerie ; il ne cédoit en rien à mon père sur ce point. Le froc n'ajoute point à la paillardise de ses regards ; le régime claustral a fortifié sa vigueur impudique ; il ne fait point choisir ; *Venus antiques & modernes* , sont égales à ses caprices ; & je l'avouerai avec une vérité d'autant plus désintéressée que je n'ai point fait mes études chez les disciples d'*Ignace* , mon oncle a fait l'impossible pour me convaincre que les *bénédictins* reprochoient aux *Jésuites* des goûts comme rivaux , qu'ils partageoient avec eux comme émules « ( Histoire des amours d'Aunette page 35 ).

Qui croîroit que deux cent dix-neuf pages aient été travaillées par *Isaac* , pour révéler à la clôture que sa main tremblante avoit touché le sein palpitant de l'amante ? Tel étoit le dénouement ! le lecteur peut-être ennuyé du temps passé à chercher au moins un péché mortel d'amour dans la fange des scélératesses , jugea sévèrement que le licentier qui devoit

parvenir aux angles du trône d'Henri IV , ne se battoit point et n'étoit pas un *verd galant*. Les femmes disoient qu'il ne savoit se vanger , ni comme auteur ni comme brétailleur. M. de la Pointe , frère d'Annette , contrôleur des actes ,

Aux ames bien nées ,  
La valeur n'attend pas le nombre des années ,

Voulut forcer notre romancier à mettre l'épée à la main ; un contrôle à poings fermés couvrit de roses la joue du cher *Isaac* , qui dit au jeune *la Pointe* en se saluant : comment pourrions nous nous mesurer ? Vous êtes un spadassin , et je suis un écrivassier.

### §. V.

Les conti etems ne font qu'exciter le génie : non découragé , il offrit des hommages à Madame de *Nazareth* , dont le mari , *juif* de nation , avoit fait abjuration pour devenir *citoyen actif*. *Isaac* se lia avec un empressement d'autant plus raisonnable que madame de *Nazareth* , n'étant qu'une charpente osseuse , lui offroit la plus belle occasion de faire un cours d'ostéologie sans répugnance. Nous invitons

tons les jeunes gens qui nous liront à mêler comme *Isaac* l'utile à la volupté.

Nous avons oublié d'instruire que les académies du jeu , les billards et les tripôts servoient beaucoup à l'éducation de notre héros; que comme il faut , en tout , payer son apprentissage ; notre *avocat* perdit au delà de ce qu'il gagnoit ; il vendit ses meubles , ses vêtemens , jusqu'à ses boucles , ( pronostic certain qu'il donneroit un jour les siennes à la nation. Les préteurs honnêtes s'étant fatigués , il eut recours aux marchands , aux brocanteurs et aux usurriers : et malgré leurs secours , il se vit sans ressource , repoussé par son père , fui de ses amis , en horreur à ses concitoyens. On demande comment il est devenu roi ?..... L'incompréhensibilité des voies de Dieu est toujours l'objet de la curiosité mondaine ; mais je crois qu'il ne faut pas avoir recours à des obscurités supérieures , pour expliquer la marche la plus naturelle.

Celui qui n'étoit que l'instrument de la Providence , pour régénérer l'empire des François , étoit , dans le fonds , l'être le plus vertueux et le plus brave : mais il étoit destiné à voler des couverts d'argent à son père , pour connaître les égards que l'homme doit à l'humanité .

nité souffrante ; à éprouver les douleurs de la V....., pour guérir les maladies de l'état ; a recevoir des coups de bâton et des soufflets , pour porter des loix efficaces contre le duel ; a être humilié dans deux passions amoureuses , pour s'abstenir , sur le trône , d'avoir des maîtresses ; a composer un livret de maximes et un roman , pour apprendre la science de gouverner et d'endormir ses sujets même au sein du bonheur ; à ne prendre qu'un téton , pour que le prince habitué à des jouissances modérées , n'épuisât pas un jour son peuple ; à être admonêté et blâmé , pour le disposer à préférer l'opinion publique aux mensonges des courtisans ; à estimer plus l'art du débit que le gique du style , parce qu'un souverain doit parler à ses peuples et non leur écrire ; a faire des satyres dénaturées contre son père et contre son oncle , afin de le détacher de tous les penchans qui égarent les rois ; a se lier avec une femme osseuse et diaphane , afin de la lui rappeller sur les lys , lorsqu'il jetteroit un coup-d'œil sur la France languissante ; a fréquenter les tripôts et les mauvais lieux de débauche , afin de détruire un jour la peste de l'agiotage et l'empire des mœurs dépravées : à

s'entourer de créanciers , afin de s'instruire des moyens de payer les dettes de l'état : à faire des affaires , afin *de guérir ses ministres de la manie des emprunts* ; à bouleverser ses finances , afin d'apprendre à régir celles d'un grand royaume ; à voler les bijoux de sa maîtresse , pour amener ses sujets futurs à consentir *une contribution volontaire*. Adoremus.

*L'infant Isaac* étant donc perdu de dettes et de débauches , s'empara de l'écrin de sa maîtresse. Il mit en gage d'abord et vendit ensuite diamans et bijoux d'or. Madame *de Nazareth* soupçonna ses domestiques ; le mari courut chez les orfèvres , et découvrit avec la plus vive douleur qu'il avoit été volé par le plus cher ami qu'il eut au monde. Sa sensibilité plus *juive* que *chrétienne* , voulut s'épancher ; il fit part au public avide de la trahison ; quelques personnes honnêtes et mal instruites , pourroient nous faire un crime de mettre , peut-être , la désunion dans le ménage *de Nazareth* , en dévoilant à l'époux l'infidélité de l'épouse. Je m'empresse de les rassurer : le mari *cornalisé* , a su tous les détails de la liaison *du licentié Isaac* , avec sa femme ; je dirai même , pour aller au-devant des préventions ombrageuses , que les diamans furent restitués , et que la valeur des bijoux d'or quel orfèvre avoit fondus ,

fut payée par l'oncle bénédictin, avec quelques accessoires de reliques.

Envain le vertueux *Isaac* disoit à sa mère, que la filouterie de l'écrin de madame *de Nazareth*, étoit une erreur; et à son père, qu'il ne devoit la considérer, tout au plus, que comme une espiéglerie! Il fallut quitter Rennes, et Paris fut le vaste théâtre que choisit *Isaac*. Il y passa quelque tems à en étudier les planches. *Linguet*, *Bonnières*, *Gerbier*, avoient ensorcellé les parisiens. Le licentié *Isaac* n'eût pas même l'honneur d'un sifflet; il revint au bout de quelques mois dans sa patrie dont il reconquit toute l'estime, en l'assurant que l'éloquence avoit quitté le breau de Paris et s'étoit fixée à Rennes.

### §. V I.

Persuadé que les affaires de cour étoient l'obstacle le plus dangereux qu'un homme d'esprit pût rencontrer, il entretint une petite grisette assez fraîche étend ses goûts sur les prostituées, plaida, joua, et fit payer cher aux femmes et aux hommes, ses complaisances et ses travaux. Ce fut dans ce séjour assez long qu'il fit avec des filles perdues et des chevaliers d'industrie, que sa sœur *Emilie* épousa un jeune gentilhomme,

M. du Brodequin... Venus n'a jamais si parfairement singé Minerve, le commandeur *Zamet*, l'astuce de mars amoureux; M. du Brodequin, la béatitude de Vulcain; *Isaac*, la complaisance de Mercure.

Figurez-vous, lecteur, qu'un plaisir interrompt votre attention pour vous raconter le fait suivant : le commandeur *Zamet* sortoit, à petit jour, de l'appartement de la belle *Emilie*, tatonnoit les ressorts de la porte de la rue pour s'aller défatiguer; *Chapelier* père lui apparut comme un spectre. Papa, dit-il sans se déconcerter, j'allois à la chasse, je passois devant le logis, je me rappelle que papa mange la côtelette de grand matin, et j'entre pour lui en disputer la moitié : le père *Chapelier*, enchanté de la fraternité gourmande du commandeur, ne se douta pas que le déjeûner qu'il alloit lui donner, fût un retour de noces,

### §. V I I.

De peur d'être grondé, je quitte l'épisode, et je suis mon *Anacharsis* par chemins et parvaux. Il profitoit des vacances, suivant l'usage où sont les procureurs et les avocats, de chevaucher les provinces pour accroître le nombre de

leurs *clients* : mais son grand but étoit de s'ins-  
truire des loix , des moeurs et du commerce des  
*Nantois* ; *Nantes* est l'Alexandrie de la Bretagne ,  
comme les murs de *Rennes* en sont les pyramides.  
*Isaac* au bout de quatre jours y devint insupportable . Il disoit en confidence aux citadins , que  
les *Nantois* étoient ladres et fastueux , jactan-  
tieux et ignorans , grossiers et de mauvaise foi .  
Le malheur qu'il avoit de ne pas connoître les  
masques , lui fit plus d'une fois s'adresser aux  
pères , pour tourner leurs fils en ridicule , il  
confioit bonnement aux maris , les desseins qu'il  
avoit sur leur femmes . L'anecdote suivante doit  
être consignée dans nos fastes . Quelqu'auteur  
comique portera sur la scène le rendez - vous  
d'*Isac I.* , et nous aurons le pendant de la partie  
de chasse d'*Henri IV* .

La valeur du *licentier* l'avoit précédé à *Nantes* ,  
et les citadins prévenus que sur ce point , tout  
étoit essai de vengeance seroit inutile , formèrent  
un projet moins chevaleresque et plus piquant .  
Il fut invité à dîner chez M. *Jean Pondeniver* ,  
négociant fameux ; on avoit rassemblé en son  
honneur les beaux esprits de la chambre des  
comptes , les savans de l'oratoire , et tous les  
plaisans de la bourse ; M. *des Balons* , lieute-  
nant des maréchaux de France , présidoit les

convives. *Isaac* fut merveilleusement réjoui que M. *Pondeniver* lui fournît occasion de déployer son esprit devant les personnages les plus savans et les plus aimables de la ville. Il en fit une dépense considérable; et comme on s'étoit donné le mot, il régnoit un silence favorisé par les appétis, qui n'étoit interrompu que par des exclamations admiratives et par des coups-d'œil d'approbation. M. *des Balons* chargeoit le rôle avec beaucoup de naturel; les mots divin! délicieux! sublime! s'exhaloient de sa bouche à travers les bons morceaux, tandis que d'un coup de poing frappé sur la table, il rappelloit à l'ordre les ricanneurs imprudens. Le licentié étoit ényvré des vapeurs de l'amour-propre; et transporté par l'adroit des Balons, au chapitre des femmes de Nantes, il donna dans le piège le plus perfide.

## §. V I T I.

Sa vue myope exige que son large front supporte continuellement des lunettes; sa figure, très-originale, sous verre, excite l'attention et le licentié se laisse croire qu'on le fixe par jalousie ou par amour. Il apprit donc à ses convives que la charmante madame *le Mercier du Bois-Gérard*,

I'avoit fixé la veille à la comédie , avec une constance qui déceloit le désordre de son cœur. Que d'inconvénients ne commit-il pas ? que d'absurdités ne débita-t-il pas ? on ne pouvoit plus tenir d'indignation et de pitié , sans M. des Balons , qui , promenant ses regards sur l'assemblée pour la contenir , s'adressa au licentier : — Vous vous êtes formé , mon cher ami , une idée des facilités de madame *le Mercier*... qui prouve que vous avez eu des femmes ; mais j'ai tout sujet de croire que vous vous êtes trompé. — Je parierois qu'avant quatre jours , si je voulois m'en donner la peine... — pas possible , mon bon ami , — pas possible !... pas possible , je veux vous prouver le contraire , et , dès ce soir , je vais écrire à cette *Lucrèce*. — Il est possible qu'elle lise votre lettre ; mais pour y répondre , ne vous flattez pas... — Vous seriez tous bien étonnés , si la princesse me donnoit un rendez-vous ; — c'est par trop fort , en vérité , mon cher Ch.....er , vous êtes incompréhensible : vos Renoises ont pu vous donner une mauvaise idée des femmes ; mais je vous préviens que les Nantoises , en général , et madame *le Mercier* , sur-tout , sont plus difficiles à emporter d'assaut. — M. des Balons fait le mauvais plaisant , et s'amuse ; l'esprit est fait pour cela ; mais faisons une gajure ; dix louis qu'à mon

poulet passionné, *la diane Nantoise* répondra, et qu'elle me permettra de lui faire la cour. — Va ! déposons le pari entre les mains de notre Amphitron, et les dix louis perdus serviront à célébrer la vertu des femmes de *Nantes* ou les charmes des cupidons de *Rennes*.

Le *Licentié* passa dans un cabinet, écrivit un billet éblouissant de fleurs d'amour et de barreau, demanda un commissionnaire sûr; et ayant quelques visites à faire, il indiqua le spectacle pour lieu du rendez-vous, et sortit.

Méchant *des Balons* ! vous avez présenté votre laquais comme messager ! La lettre d'*Isaac* fut lue, relue, modulée en ton pathétique et burlesque; et pour observer toutes les vraisemblances, la main de Scapin fut employée sous la dictée de M. *des Balons*. Voici la copie de la réponse qu'il fit au licentié, au nom de madame *le Mercier de Bois-Gerard*.

« Il est aussi difficile de résister à la singularité d'un penchant, que de s'en rendre compte. Je ne voulois point vous répondre, et j'y suis entraînée par mon cœur : j'espère que votre discrétion rassurera mon inconséquence. Je vous attends, Monsieur, à mon jardin, prairie de la Magdeleine, au coup de minuit; je serai absolument seule. Vous avez, ce soir, tout le

» tems pour reconnoître le local. Je suis , en vé-  
 » rité , bien folle ! Pourquoi êtes-vous donc si  
 » aimable ? »

## §. IX.

*Isaac* avoit rejoint , au spectacle , le négociant *Pondeniver* et l'officier du point d'honneur *des Balons*. On lui répétoit sans cesse qu'il n'auroit point de réponse ; on regardoit aux montres ; celui-ci disoit : *il est trop tard , le laquais seroit de retour* ; celui là , *elle n'étoit peut-être pas au logis , ou son mari est revenu de la campagne*. *Des Balons* et *Pondeniver* instruits que le domestique alloit arriver avec la réponse , l'accablèrent de mauvaises plaisanteries , dans le dessein de lui faire prendre sa revanche quand il recevroit la lettre. On frappe à la porte de la loge ; le cœur d'*Isaac* palpite , les visages des persifleurs allongent ; le laquais essouflé , échange une lettre avec un louis d'or ; le *Licentié* brise le catchet , lit , et s'écrie : *j'ai gagné dix louis ! et une charmante nuit ! veni , vidi , vici !*

Ta ne vois pas , pauvre butor ,  
 Que la main qui te caresse ,

Cachant le fer dont elle blesse,  
Va te déchirer.

*Opéra du Tableau Parlant.*

Nos croquans eurent l'air pétrifié. *Isaac*, à son tour, les écrasa. Le négociant *Pondeniver* paroisoit prendre de l'humeur, et *M. des Balons* le consoloit, en lui disant : il faut en passer par-tout ce que l'heureux *Isaac* voudra ; il est juste qu'il prenne sa revanche. Ah ! nous le méritons bien. Puisque nous avons perdu, le *Licentié* voudra bien, sans doute, nous apprendre avec quel appât il fait leurrer les femmes si adroitemment ; en revanche, nous le délivrerons des inquiétudes de trouver le jardin de madame *Le Mercier*, nous filerons les heures jusqu'à celle du berger, et nous le conduirons à la porte du bonheur.

J'accepte l'offre, reprit *Isaac*, et je vais vous satisfaire. Pour piper les femmes, vous croyez, messieurs de Nantes, qu'il faut de l'or ou des sentimens. Eh ! si donc . . . du jargon, morbleu, du jargon : de la figure et du courage, et puis encore du jargon.

On l'embrassa, les larmes aux yeux, et après avoir tué la soirée à parler d'amour physique et sentimental, on prit la route du jardin vers onze heures et demie. La nuit étoit propice, il

faisoit le plus beau clair d'étoiles ; tout étoit calme et tranquille , l'air n'étoit frappé que par les aboyemens de quelques mâtins et par la cloche des bénédictins de *Pirmil* (1). *Isaac* se livroit en chemin aux élans de l'allégresse : et sa félicité ne devenoit méditative que par les avis bénins de ses conducteurs, qui lui recommandoient de ne pas nommer la dame et de ne pas parler si haut , parce qu'il étoit possible que des amans malheureux rodassent dans les environs.

Vous êtes à Paphos , dit des *Balons* , nous allons vous quitter , frappez fort , si l'attente amoureuse sommeille ; adieu , je vous attends demain à déjeuner. *Isaac* , *Isaac* , ô ! que vous êtes heureux.

La porte du jardin étoit entrouverte ;

Cependant il hésite , il approche en tremblant ,  
Posant sur l'escalier une jambe en avant ,  
Etendant une main , portant l'autre en arrière ,  
Le col tendu , l'œil fixe et le cœur palpitant ,  
D'une oreille attentive avec peine écoutant .

CONT. DE GERTRUDE.

Qui vive ? qui va-là ? s'écrie un rustre , d'une

(1) Prieuré bâti au bout des ponts.

voix stentorée. — L'ami, je demande madame le Mercier de Bois-Gérard.... Vous demandez ma maîtresse ? elle ne couche jamais ici. Vous m'avez l'air d'être un garnement. Jean ! Jean ! donne-moi mon fusil, que je passe trois balles dans le ventre à ce coquin-là....

Ces menaces firent une impression si vive sur le licentier, qu'il se déplotona du haut de l'escalier en bas, et tomba, fort heureusement pour ses os, dans un bourbier d'une molle consistance. La frayeur de l'arme à feu du jardinier lui donna des forces, pour se dépêtrer et s'enfuir à toutes jambes.

#### §. X.

Il falloit entendre notre licentier, quand il jugea être hors de la portée du canon. « Femmes abominables... quelle perfidie ! quelle horreur ! quelle jouissance pour eux , s'ils ne m'avoient pas quitté si brusquement.... Ah ! les immondices qui me couvrent, sont parfaitement l'image de mon ame ! ... Que leur dirai-je demain matin ? .... très facile ! mais.... mais une femme reste toujours sous le soupçon. » Isaac berné ce soir par elle , sera son vainqueur demain. je dirai à des Balons et à son ami , que j'ai passé dans les bras de madame le Mercier , la nuit la plus délicieuse,

Tout en se décrotant, *Isaac* à demi consolé, arrangeois sa fable, lorsque le perfide *lieutenant des maréchaux*, accompagné du négociant *Pondéniver*, sort d'un buisson, et se jette avec lui aux pieds d'*Isaac* :

» Tenez, lui dit *des Balons*, d'une voix attendrisante, prenez cette canne, usez-en sans discréption, contre deux misérables qui vous ont joué le tour le plus pendable.... Nous avons agi en scélérats, et il n'est point de châtiments et de supplices capables de nous faire expier nos crimes. Frappez, M. *Isaac*, frappez sans miséricorde.... Mais, quoi? vous balancez? devrions-nous à la générosité l'air interdit que vous avez? la noblesse de votre ame vous suggéreroit-elle de l'indulgence? Non, M. *Chapelier*, ne croyez pas votre cœur, armez-vous de sévérité; nous ne sommes dignes de pardon, que lorsque vous aurez brisé cette canne en mille pièces, sur nos épaules coupables.

L'éternel en ses mains tient feul nos destinées,  
Il fait, quand il lui plait, veiller sur nos années

Daucun coup, daucun trait *Balons* ne fut frappé.

HENRIADE. ch. 2.

Une mystification aussi pongente dissipa les

épais brouillards de l'amour propre. M. *Chapelier* sentit les épinglez depuis le talon jusqu'au cervelet, et tenta de se retirer du pas où la plus légère rudesse pouvoit changer les prosternés de posture et leur inspirer une facétie contondante, dont son modeste *humerus* eût payé les frais. Il quitta donc sans souffler, une société aussi dangereuse. A mesure qu'il s'éloignoit, l'officier du point d'honneur et le négociant, le poursuivoient par des rires immodérés. On le rappella, trois fois ironiquement; il revint trois fois par prudence, et on l'invita de se trouver le lendemain à l'hôtel *Saint-Julien* (1), pour prendre sa part des dix louis perdus.

Couvert de boue et de honte, exécré, humilié, conspué, notre malheureux *Isaac* prit un cheval de louage et s'en retourna douloureusement vers ses pénates, sans clientelles, sans bonnes fortunes, sans amis et sans considération. Aussi, chers lecteurs, si jamais vous éprouvez des échecs, souvenez-vous des passes de notre héros, fixez son auréole, et espérez des révolutions du globe des trem-

(1) Hotel garni. La salle où les dix louis d'*Isaac* furent mangés, se nomme le boudoir *Chapelier*; et si l'on sait partout ce que signifie: *fortune de capuzin*, on sait à Nantes ce que veut dire, *bonne fortune à la Chapelier*.

blemens de terre et des monstruosités du hasard.

Bientôt l'épigramme suivante lui fut adressée, comme il se pratique et insérée dans les têtes de ces hommes publics qui, comme les libelles, n'ont d'autre existence que celle qu'il reçoivent de la curiosité et de la médisance.

A Rennes on a vu, Chapelier fanfaron,  
S'humilier sous le bâton.  
A Nantes devant lui le bâton s'humilie.  
Lecteur, en voici la raison,  
On n'est jamais forcier dans sa patrie.

### §. II.

Notre héros qui devoit passer par toutes les teintes du vice pour donner à sa veru une couleur capable de résister à tous les accidens de la vie , se plongea dans les bourbiers les plus fangeux de la débauche ; et ceux qui, pour exprimer énergiquement un mauvais sujet, disoient: *c'est un Chapelier*, étoient bien loin de prévoir que peu d'années après ils lui élèveroient un trône et des autels. Orgies , fustigations , postures *arétines* , liaisons avec l'immondice de cafés et des brélans , relations avec des usuriers flétris par les tribunaux , tels sont les préliminaires

naires de sa royauté. Bas valet auprès des grands, bourgeois insolent avec le peuple, avocat déni-  
grant le talent de ses confrères, défenseur effronté  
du meurtre de trois mille enfans trouvés (1),  
apôtre de la division parmi ses concitoyens et  
panégyriste de leur carnage , tel est l'ensemble  
des qualités morales et sublimes , qu'il déploya à  
l'approche de la régénération de la France et de  
la Bretagne.

Un bourgeois Genevois rendit un règlement,  
Qui devoit élever la France au firmament.

On s'assembla par *Sénéchaussées*, on crut qu'on  
alloit être allégé de tous ses maux , & les ordres de  
l'état s'empresserent de nommer leurs représen-  
tants , & de libeller leurs doléances. Les ordres de  
l'église , & de la noblesse en Bretagne , moins zélés  
en apparence , pour guérir les plaies faites à la pa-  
trie , mais plus éclairés sur le motif , qui faisoit  
assembler les états généraux , refusèrent de nom-  
mer leurs députés , à moins que la province ne fût  
assemblée suivant ses formes antiques & sacrées ,

(1) Un administrateur des hôpitaux de Siennes attaqua la tota-  
lité de cette administration , au parlement , sur la consommation  
barbare , qu'elle faisoit des enfans confis à sa paternité , et fit  
changer un régime avare et inhumain. Ce citoyen vertueux s'  
nomme M. Philippe de Tronjoli. Et Chapelier lui a été préféré  
par les électeurs de la sénéchaussée de Rennes ! ....

c'est-à-dire en corps d'états, & sur ce refus plus patriotique, que ne le pensent les Bretons trompés, les artisans des villes, & les habitans des campagnes, furent privés de l'avantage d'avoir, aux états-généraux, des protecteurs zélés & puissans ; *le haut-tiers* prévit sa domination, & jeta les fondemens de son aristocratie ; il répandit avec profusion les maximes attrayantes de l'égalité des conditions ; il enchaîna le bas-tiers stupide par des sermens, & la jeunesse inconsidérée par des pactes ; il envira d'espoir les privilégiés, les gens de loi, & les pasteurs secondaires. S'égarant lui-même, il choisit pour représentans de la province aux états-généraux, les hommes les plus capables, de sacrifier les intérêts à l'élévation, & au succès de leurs vues particulières.

Notre Héros *Isaac*, employa les moyens de *ta-vérne*, usités dans les contrées où le peuple s'achète, mais ses soins furent infructueux. Il seroit encore officier ministériel du parlement de Rennes, sans la séduction des électeurs ; il fut élu *dauphin de Bretagne*, à nombre juste de voix.

### §. X I I.

Il quitta sa patrie, & laissant au *comte de Mitre*, commandant de cette province, pour le régent

*Philippe*, une maîtresse adorable (1), que celui-ci céda, en partant, à l'intendant Diamantin; il vint faire connaissance avec les visages de la capitale, les singes et les marmottes de la cour, et les originaux de province.

M. de *Mirabeau*, dictateur de Provence, fut un de ceux que le *dauphin* de Bretagne vit avec le plus d'assiduité: quoique les ombres soyent nécessaires à un tableau, pour en rehausser les couleurs, nous ne peindrons point le cher comte *Mirabeau*: après quelques entretiens, il ne put se déendre d'un mouvement jaloux; il répondit que le *dauphin* n'étoit propre qu'à faire des soupers chez la le Jay; le prince qui n'avoit, par politique, déployé que des talens fort inférieurs, dit comme Henri IV (2): *j'ai fait assez le reninois, je vais montrer le breton. Je serai roi, et Mirabeau ne sera que mon chambellan.*

Aidé de tous les *infants*, que le haut-tiers des sénéchaussés du royaume avoient élus, pour

(1) La femme d'un procureur à la sénéchaussée, *madame du Drapeau*.

(2) Lorsque les Espagnols, voulant ériger la France en gouvernemens fédératifs, surprisrent Amiens, il dit ce mot célèbre, bien célèbre! . . . *Allons, c'est faire assez le roi de France, il est temps de faire le roi de Navarre.*

élever sur les débris de la race de Charlemagne , cent républiques administrées par dix mille roitelets *fédéralisés* et gouvernés par un chef populaire ; *l'infant Isaac* avoit la plus belle occasion d'effectuer une aussi haute entreprise. Il sembloit que le ciel , qui dans le cours de dix siècles , donne à peine un législateur au monde , eut voulu combler la France de ses faveurs , en lui en envoyant douze cens dans un jour. Il est bon de faire connoître en masse ces *Numa françois.*

Dans l'ordre des pontifes , une multitude de curés , que l'art de bien gouverner une paroisse , ne rendoit pas plus capable de fermer les plaies de l'état , qu'il n'appartenloit au *proléttaire* d'une république agioteuse de les rendre incurables : des prêtres capables de rompre tous les faisceaux politiques , pour porter la crosse et la mitre ; quelques prélat s dégradés par l'opinion , et que l'ambition seule pouvoit abriter du mépris .

Dans l'ordre de la noblesse , des gentilshommes écrasés par les dettes sans l'appui des sauvagardes royales , ou redevables de leur réputation militaire à l'expiation forcée de leur réputation civile , ou dévoués par l'indigence , la bassesse , et l'avarice aux hasards de la faveur , et aux supplices de la fortune . Au milieu d'eux , un grand prince aussi séditieux que *le duc de Bourbon* ,

mais dépourvu de sa valeur, et de ses ressources, qui loin de braver la mort devant *Rome*, ou d'y périr à la tête de ses conjurés, vient d'aller se cacher dans les rochers de l'Ecosse (1).

Dans l'ordre du tiers-état, des hommes simples dans leurs goûts, vertueux par innocence et par habitude, mais qui devoient nécessairement rapporter, dans leurs campagnes, les poisons contagieux de la cour et de Paris. Des négocians inhabiles sur le fait de la justice, des praticiens ignorans sur le fait du commerce; de gros bourgeois dont l'esprit obstrué par les petits détails, croupisoit dans la paresse stupide de leur petites villes, ou s'agitoit au bruit d'une médisance, comme la fange d'un marécage se trouble par un reptile; des juges que le glaive des loix ne pouvoit blesser, parce qu'ils en étoient les dépositaires, des agitateurs, des banqueroutiers, des êtres flétris, que la douceur des mœurs avoit fait oublier par les vengeurs de la société, dans l'espérance vainc de leurs remords.

Quels avantages n'avoient pas le *dictateur* provençal, et le *dauphin* Breton, sur ces vestales qui

(1) Le duc de Bourbon, ayant formé une conspiration, périt non en grand homme, du moins en héros devant les murs de Rome.

devoient rallumer le feu du patriotisme pres-  
qu'éteint. L'un étoit fameux dans toute l'Europe,  
par des crimes de toute espèce ; l'autre , plus  
jeune , d'une naissance plus obscure , sur un théâ-  
tre moins vaste , avoit annoncé le germe de tous  
les moyens de son rival , sans pouvoir les déve-  
lopper ; mais en revanche il avoit l'arme de l'iro-  
nie et du ridicule , et si *Mirabeau* étoit le *Rous-  
seau* du crime , *Isaac* étoit le *Fréron* de la  
vertu ; le premier comptoit sur la force lo-  
gicale , pour éloigner du trône son compétiteur ;  
le second pour y arriver , se reposoit sur l'igno-  
rance du public , à l'égard de ses vices. Se mé-  
prisant tous deux , ils durent se rapprocher ; et  
comme ils n'avoient d'autre but , que de s'expé-  
rienter l'un et l'autre , il n'y eut pas d'adresse  
qu'ils n'employèrent pour découvrir leur force ,  
et leur foiblesse respectiye.

## §. XIII.

Ce fut dans une de ces lettres , que les deux  
champions exposèrent sous des couleurs citoyen-  
nes , la position où se trouvoit la France , la veille de  
l'ouverture des états-généraux. Je vais écrire le  
colloque tel qu'il se passa. Je sauve à mes lec-  
teurs tous les propos oiseux qui l'amenèrent.

*Colloque entre le dictateur de Provence et le dauphin de Bretagne.*

C. Pouvoit-on croire que le parlement, le corps de France le plus éclairé dans la science de l'administration et dans le talent d'imposer des loix à la foiblesse, ou de flétrir sous l'empire des circonstances, eut demandé les états-généraux? Ignoroit-il donc l'inutilité d'une assemblée nationale pour la France, et les dangers qui en résultoient pour la magistrature?

M. Eh! non, il ne les ignoroit pas; mais il savoit aussi qu'on arracheroit à la cour les états-généraux. Je ne cessois de dire à ces *robins* qu'ils étoient morts, si nous venions à les obtenir sans eux, parce qu'on diroit avec raison qu'ils n'avoient été sourds aux vœux de la nation que pour se maintenir dans l'usurpation de la vérification des impôts; et ils demandèrent la convocation avec une bonne foi purement ostensible.

C. J'entends : pour se mettre à l'abri du reproche des influences sur le peuple, et de la foudre ministérielle, le parlement de Paris proposa ce qu'il croyoit ne devoir être accepté; il voulut seulement se débarrasser du ministère, en le mettant aux prises avec l'opinion.

M. Vous sentez ! ... Les ministres ne virent pas le piège que leur tendoit le parlement de Paris; pour maintenir leur opacité, les patriotes qui les approchoient, les félicitèrent sur l'école que faisoient ces formalistes dangereux ; leur cécité s'accrut, en leur représentant qu'en peu, ils alloient être défait de ces gladiateurs chaperonés ; les ministres et les parlementaires ne virent pas que nous creusions une tombe à la monarchie et que notre dessein étoit de les y enfermer avec elle.

C. L'abnégation que le parlement avoit fait de son autorité , ne fut pas plus sincère que l'engagement que le ministre prit de convoquer les états-généraux.

M. Non sans doute. Celui-là ne comptoit pas être pris sur parole ; celui-ci espéra dans le tems , pour se dégager.

C. Cependant les états-généraux ne s'appre-  
cevoient que comme un point à l'horison de  
1792.

M. Oui ; comme ces nuages, alimens des tem-  
pêtes, qui ne semblent être à des yeux peu expé-  
rimentés , qu'une vapeur qui va s'exahler dans  
l'immensité de l'atmosphère ; mais bientôt ils mar-  
chent , s'agrandissent , volent et embrassent les  
cieux , conune pour ensevelir la terre. Le peuple

demanda les états-généraux avec un organe intimidant; la faiblesse ministérielle succomba devant l'opinion, jusqu'à rapprocher les états-généraux de l'année 1789, et ce rapprochement fut si hâtif.....

C. Je connois, comme tout le public, les causes générales qui ont accéléré la convocation; mais vous êtes si instruit, M. le comte, dans les causes occultes, que je vous prie de lever le voile avec moi. Les intrigues de cour sont plus relevées que les intrigues de femmes; mais changez la passion de nom et les victimes de sexe, c'est la même roue qui tourne les unes et les autres.

M. Voici tout le secret. Avec les *voleurs*, les *mendians*, les *salariés*, j'étois sûr de dévaliser les *propriétaires*.

C. Est-il possible qu'on n'avertit pas le parlement et le ministère? N'avoient-ils point des gens de vos trois classes à leurs ordres, dans leurs intérêts ou dans leur familiarité?

M. Vraiment si, et en grand essaim. Envain le parlement fut prévenu qu'en appellant les états-généraux, il appelloit la mort; ces pilotes, qui, tant de fois, avoient sauvé le vaisseau de l'état, l'échouèrent pour avoir seuls le mérite de le remettre à flot: ils furent emportés par les aquilons, et maîtrisés par les courans. Envain le ministère

fut instruit des dangers d'une convocation si prompte, il étoit trop tard. Envain on lui rappella les orages des états de Blois, de Paris et de Tours; des hommes qui se croyoient le pouvoir de façonnez les idées publiques, des hommes habitués à porter et à diriger la foudre de Jupiter sur les cèdres comme sur les arbustes, ne purent s'humilier jusqu'à croire qu'une assemblée nationale osât s'en saisir ou l'éteindre dans leurs mains; et tandis que l'histoire et la philosophie, réveillées par la trompette de la convocation des états-généraux, apprennoient à leurs adeptes, que le plus bel empire du monde alloit être déchiré par les factions, les vues particulières, la crédulité, les préjugés et le fanatisme; les passions agitées par mes intrigues, répandoient que la France alloit être régénérée.

C. Ils sentent qu'ils ont été trop loin. Les états ouvrent demain (1). Mes batteries sont prêtes; mes Bretons, depuis le 27 avril, ont pratiqué un grand nombre de députés des autres provinces, et il ne tiendra pas à mes co-députés de renverser le colosse parlementaire, d'avilir l'église et d'affaiblir la noblesse.

(1) Le 5 Mai 1789. Ils devoient ouvrir à l'époque du 27 Avril.

M. Petits moyens !

C. Qu'entendez vous ?

M. Oui, petits moyens, mon cher *Chapelier* ; cinq cents députés du tiers-état, deux cens curés, par conséquent sept cens hommes bien serrés dans l'arène du champ de mai (1), doivent terrasser cinq cens personnes dont les intérêts sont mal unis.

C. Que prétendez-vous donc faire ?

M. TOUT BOULEVERSER.

C. Pense et parle en ministre ; agis, traite avec moi,  
Comme avec un grand homme, et l'ami de ta loi.  
*Agissons de concert, employons l'artifice,*  
Immolons la patrie au fond du précipice.

M. Oui, je te parle en homme et sans rien déguiser,  
Je me sens assez grand pour ne pas t'abuser.  
Voir quel est Mirabeau ! nous sommes seuls, écoute :  
Je suis ambitieux ; tout homme l'est sans doute.  
Mais jamais roi, pontife, ou chef ou citoyen  
Ne conçut un projet aussi grand que le mien.  
*Mon nom seul, tu le sais,* divise les familles,  
Les époux, les parens, les mères et les filles . . .

C. Oui, *les états* pour toi sont un moyen nouveau,  
Pour venir, dans les coeurs, enfoncer le couteau.

M. Voici les jours nouveaux marqués par la victoire . . .

(1) On appelloit ainsi les assemblées des Francs, parce qu'elles se tenaient, au mois de Mai, dans une plaine.

*Du monarque François il faut ternir la gloire.*

Il faut un nouveau culte , il faut de nouveaux fers ,

Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers .

Je viens après mille ans changer ces loix grossières ,

J'apporte , un jong plus noble , aux nations entières ,

*Que ordres détruits , les princes détronés ,*

De ma grandeur naissante soient les premiers degrés .

C. Ou véritable ou faux , ton culte est nécessaire ;

*Nous avons des amis capables de tout faire ;*

*Demain tu me verras à ton joug asservi :*

*Aujourd'hui Chapelier veut être ton ami (1) .*

Ainsi que les serpens , dont les nœuds étouffèrent

*Laocon et ses fils (2) , les héros s'embrassèrent .*

Ils arrêtèrent les moyens de détruire les ordres , d'y substituer une assemblée de confusion sous le titre d'*assemblée nationale* , et pour se rendre maîtres des délibérations et des dignités de l'assemblée nationale ; de composer une assemblée *préliminaire* à l'instar des *assemblées élémentaires* que M. Necker avoit inventées pour créer des *électeurs* et des *députés* aux états-généraux. Le *dauphin* Isaac sentit de qu'elle utilité une assemblée préparatoire de 400 personnes pouvoit être à ses projets d'élévation. En conséquence , il en forma une *primaire* d'environ 100 membres , composée de tous ses Bretons , et de députés dont la fidélité étoit connue .

(1) Mahomet act. 2 , sc. 5 .

(2) *Tum gemini angues &c.* Virgile

Il y fit passer en loi, que la totalité des voix seroit obligée de se réunir à l'assemblée *secondaire* pour y faire passer les statuts qui auroient été décidés à la pluralité.

En créant avec *Mirabeau* l'assemblée *secondaire* composée de 400, il y fit adopter la même règle pour ce qui seroit présenté à l'assemblée nationale. De sorte que le *Dauphin Chapelier* dictoit ses volontés à l'assemblée nationale en les faisant adopter dans l'assemblée  *primaire* par cinquante une personnes, qui en entraînoient quarante neuf. Ces cent personnes obligées de se réunir, manœuvroient dans l'assemblée des quatre cents, de manière à s'en attacher la majorité, et cette majorité grossie de la minorité, étoit sûre d'envelopper, dans son opinion, la majorité de l'assemblée nationale. C'est ainsi qu'il se rendit maître de la plupart de ses décisions. *Chapelier* subjuga le *club breton*; le club breton, l'assemblée *des quatre cens ou de la révolution*; celle-ci l'assemblée nationale; et l'assemblée nationale, le roi, la cour, Paris et les provinces.

#### §. X I V.

Les états-généraux étoient ouverts, mais on ne s'occupoit point des affaires importantes qui

les avoient appellés. On établissoit des conférences pour déclarer l'indivisibilité de l'assemblée , c'est-à-dire pour anéantir les ordres. Le dauphin Isaac qui avoit préparé , dans les assemblées du *club* et de la *révolution*, l'opinion du tiers-état , fit l'impossible pour hâter la rupture ; (1) mais ces assemblés destinées à se perfectionner , n'étoient encore que dans leur enfance. On les recrutoit de jour en jour ; mais elle n'étoient pas complètes. C'est ce qui fit regarder l'opinion d'*Isaac* dauphin de Bretagne comme prématurée et le 15 Mai on le nomma commissaire avec quinze autres (2) membres pour jouer une conciliation que l'on avoit dessein de ne jamais effectuer.

Le peintre de portraits ne s'élance pas vers l'histoire. Je n'ai pas l'orgueil d'entreprendre le tableau de l'assemblée nationale. Je me renferme , dans le cadre étroit de mon *Isaac*. Je suis Cal-

(1) Il proposa , le 15 Mai , de faire une dernière invitation aux ordres de l'église et de la noblesse , de venir se rendre dans la salle , pour y vérifier les pouvoirs en commun , et y traiter , après leur réunion , des objets de leur mission , sauf au tiers-état à se constituer comme seul corps national , sitôt après leur refus.

(2) Mounier , Target , Rabaud , d'Ailly , Viguier , Thouret , Redon , Salomon , Dupont , Milton , Le Grand , Barnave , Bergasse , Volney , Garat .

lot (1) et non le Brun (2) et je ne vise qu'au plaisir de suspendre des grelots au col de *Rodillard* (3).

Qu'il suffise au lecteur de savoir que notre *rodillard* le 3 Juin, sur une lettre du garde-des-sceaux, qui éloignoit du trône la députation du tiers-état, attendu la maladie de M. le dauphin qui étoit à toute extrémité, s'écria *qu'il ne se devoit tirer aucune barrière entre le roi et ses sujets.* Que le véritable moyen de consoler les rois, de la perte de leurs enfans, étoit de les placer au milieu des avocats des communes. Que leur douleur seroit souvent moins longue s'ils se servoient pour la guérir des médecins du tiers-état, et il fit exposer, par un breton, que le doyen et quatre députés au moins devoient avoir leurs entrées libres chez le roi. Le lendemain, la tranchée vers le trône fut ouverte par les communes, et le six ayant à leur tête *Bailly*, roi des communes de France; *Mirabeau*, dictateur de Provence, et *Chapelier* dauphin de Bretagne, elles furent reçues par le roi le 6 Juin.

(1) Peintre de la tentation de St. Antoine et de conception burlesques.

(2) Peintre des batailles d'Alexandre.

(3) Fables de la Fontaine.

Le discours que le roi *Bailly* tint à Louis XVI  
avoit été combiné par *Mirabeau* et *Chapelier*.

« Sire , vos fidèles communes n'oublieront ja-  
mais ce qu'elles doivent à leur roi ... Vous ju-  
gerez , sire , si les représentans de vos commu-  
nes ne sont pas les plus empressés de vos sujets  
à maintenir *les droits , l'honneur et la dignité*  
*du trône , à consolider les engagemens publics*  
*et à rétablir le crédit de la nation » ...*

Les expressions des communes d'Angleterre ,  
étoient aussi soumises et aussi respectueuses ,  
lorsque dans le commencement des troubles ,  
elles s'adressèrent à l'infortuné Charles I<sup>er</sup>. Après  
un colloque aussi ridicule que celui de Poissy ,  
puisque le *dauphin Isaac* avoit décidé la con-  
fusion des ordres avant les conférences ; après  
avoir perdu , auprès de l'état en danger , un tems  
précieux , les médecins furent appellés pour le sau-  
ver , jugèrent que le malade ne devoit avoir qu'un  
viscère , puisque les trois qui avoient jusqu'ici  
composé son organisation étoient en conflit. Pour  
parvenir à ce changement , il fut décidé par l'un  
d'eux plus habile que Molière ( 1 ) , que le cœur  
et les poumons se joindroient à l'estomach , et

---

(1) Ce fameux comique fait dire , *au médecin malgré lui* ,  
que le cœur est passé à la droite , et le foie à la gauche.

ne formeroient plus à l'avenir qu'une masse indivisible. Les communes prirent donc le titre d'assemblée nationale. Quarante-neuf gentils hommes à la tête desquels étoit le duc d'Orléans; une troupe de curés précédés par un prélat illuminé et un pontife ambitieux (1), affolèrent tellement les deux autres ordres qu'ils se trainèrent avec peine dans le sanctuaire de la régénération françoise. (2)

## §. X V.

A compter de ce jour à jamais mémorable, le club breton acquit une grande influence; celui qui le dirigeoit fut regardé comme un être supérieur, et le vainqueur des destinées de l'Empire savoura l'espérance de les soumettre pour toujours à ses projets.

*Mirabeau* en étoit l'instrument sans s'en appercevoir.

Lecteurs, je vais révéler des faits ensevelis jusqu'ici dans le silence le plus épais; vos

(1) M. Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, et M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux.

(2) Le 27 Juin.

journalistes, vos écrivains et vos correspondances n'ont pu vous instruire des mobiles secrets de la révolution; quelques-uns en ont touché quelques fils; je vais en exposer la trame au grand jour.

Il n'est point de législateur qui n'ait eu son génie. *Chapelier* étoit inspiré par une Bretonne qui demeuroit à Versailles, rue de Satory, au troisième étage, allée du rôtiſſeur. C'étoit à cette fille qu'il faisoit part de ses desseins; c'étoit elle qui découvroit à son esprit les espaces qu'il devoit parcourir. Julie lui conseilla de ménager *Mirabeau* et de faire tous ses efforts pour se lier avec le *Sully* de la France. Sur ce qu'il lui observa qu'il n'avoit aucun moyen de s'en approcher, elle se proposa pour faire les ouvertures et se flatta de réussir; ayant été soignée à l'hôpital de madame *Necker* par elle-même, elle lui avoit plu et elle alloit un matin toutes les semaines passer quelques heures avec sa bienfaitrice. Les propositions de *Julie* furent acceptées; la première conférence fut tenue chez M. *Coster*, premier commis des finances qui jouissoit alors de toute la confiance de M. *Necker* (1); on s'essaya de

---

(1) Cet infortuné a été privé de son état, et malgré la grossesse

part et d'autre, et ce ne fut qu'à la troisième conférence , tenue le 8 juillet 1789 , à minuit , que l'on convint du choix des manœuvres. Ce qui valut à Chapelier une confiance si prompte de la part de l'administrateur le plus dissimulé qui ait existé en France , ce fut l'aperçu qu'eut celui-ci de l'affoiblissement rapide de son crédit , et le pressentiment d'un exil prochain. Se reprochant avec raison d'avoir louvoyé d'une rame incertaine entre la noblesse et les communes , d'avoir rédigé les articles de la séance royale , d'avoir ordonné la coupe des bleds en verd , d'avoir protégé l'accaparement des grains , d'avoir soutenu le pain à des prix hauts , d'avoir enfin donné l'idée de faire arriver dans les environs de la capitale , des régimens , des grils et des bombes , pour intimider les parisiens et forcer les décrets de l'assemblée nationale , il ne vit d'autre salut à espérer pour lui , que dans la protection des communes gouvernées despotiquement alors par *Mirabeau* et par *Chapelier*. Le premier avoit du génie pour les menées souterraines , le second n'avoit que

de sa femme et l'insurrection des provinces , renvoyé comme un traître , pour avoir obéi aux ordres du roi , pendant l'exil de M. Necker.

du talent. Mais la réputation de celui-ci, neuve à Versailles, fardée à Paris, rapiécetée en Bretagne, pouvoit bien moins porter échec à celle du ministre vertueux, que la mauvaise renommée de celui-là. Il fut donc décidé que *Chapelier* traiteroit directement avec M. *Necker*, et qu'il seroit l'intermédiaire entre lui et le *dictateur de Provence*; qu'ils répandroient par tous les moyens possibles, qu'on vouloit empoisonner ou chasser le directeur des finances, livrer Paris à la famine, à l'incendie et au pillage, disperser les membres de l'assemblée nationale; que MM. de *Barentin* et de *Villedeuil* étoient l'ame de tous les complots; qu'ils avoient rédigé les articles de la séance royale, malgré les réclamations de M. *Necker*, et que le despotisme ne rassembloit des milliers de bayonnettes, que pour faire ruisseler le sang des François. On convint qu'au premier signal de l'exil de M. *Necker*, on feroit incendier les barrières de Paris, qu'on y proméneroit en pompe son effigie, qu'on déclareroit, le duc d'Orléans, roi ou lieutenant-général du royaume, suivant les circonstances; qu'on exciteroit le palais-royal par des motions véhémentes, qu'on crieroit aux armes dans les faubourgs; que les gardes-françaises, mécontents du duc du *Châtelet* appuyeroient l'insurrection, avec d'autant plus de faci-

lités qu'une partie des troupes royales étoit gagnées , qu'on chasseroit celles qui ne l'étoient pas , par des moyens hostiles , qu'on s'empareroit , dans un coup de main , des armes des invalides , et qu'on surprendroit la bastille , pour en faire la citadelle protectrice des parisiens révoltés . Pour récompense de tant de bienfaits , *Chapelier* devoit être promu aux sceaux , la récompense de *Mirabeau* étoit bien plus difficile , à cause de sa réputation ; mais *Chapelier* trouva le moyen de procurer au *dictateur de Provence* , l'ambassade qu'il désiroit , sans que les gens , qui tiennent à l'écorce des vertus , pussent reprocher , au *dictateur François* , l'impureté de son choix . C'étoit de faire refuser , par M. *Necker* , l'ambassade sollicitée par *Mirabeau* , de donner , à ce refus , une grande célébrité , et de la faire enfin accorder aux importunités des communes (1).

*Mirabeau* auquel *Chapelier* reporta avec embarras , les desseins du ministre , relativement à ses projets de légation , mit bientôt son ami à l'aize , en lui disant , qu'il trouvoit que les objections de M. *Necker* étoient si politiquement vues , qu'il feroit comme lui , s'il étoit à sa place.

[1] *Mirabeau* a passé depuis l'ambassade au comte de Joinville.

Ils se concertèrent pour la réussite des projets, les préparèrent avec tout l'art possible, et leur imprimèrent le mouvement de l'exécution, le 12 Juillet 1789, sitôt que le directeur des finances eut fait dire, à *Chapelier*, par Latouche, chancelier du duc d'Orléans, qui l'attendoit, . . . qu'il venoit d'être exilé, qu'il alloit partir et qu'il falloit frapper.

#### §. X V I.

Je ne retracerai point l'affreuse image des exécutions horribles qui succédèrent à la prise de la bastille, à l'enlèvement des aîmes des invalides, au pillage du garde-meuble de la couronne, à l'incendie des barrières et de Saint-Lazare. . . . Trop de personnages, distingués jusqu'alors, ne seroient point apperçus dans un cadre si vaste et si effrayant. Pardonnez, *Chapelier*, si je me permets une transition rapide sur cet événement de votre vie. . . . Mes lecteurs ne verroient point, sans une douleur mêlée d'indignation, des hommes envoyés pour implorer, de la bonté du meilleur des rois, le bonheur de trente-quatre provinces, foulé aux pieds la dignité de leur mission, désérer le temple de la *pax*, pour invoquer les démons de la discorde, descendre en chapeaux rabat-

uis, un mouchoir sur le visage, et la scéléteresse dans le cœur, les degrés de l'hôtel de-ville, suivre constamment les victimes qu'ils avoient marquées, exciter, par des expression de fureur et des ris d'antropophages, une populace enivrée, à se baigner dans le sang, surveiller les bras d'une cohorte d'assasins à gages, vanter, à chaque tête coupée, leur dureté impitoyable et applaudir, par des *bravo*, à toutes ces cannibalités.

Puisse de ces fureurs le souvenir affreux  
 Exciter la pitié de nos derniers neveux,  
 Arracher, à leurs yeux, des larmes salutaires,  
 Et qu'ils n'imitent point les fautes de leurs pères (1).

Quel est le villageois, auquel on présenteroit cet affreux tableau, qui n'en détourneroit pas la vue, par ce mouvement irrésistible, dont nous sommes redevables à la nature ? si cette peinture effrayante s'offroit à ses sens, comme une vérité, il fueroit une terre de proscription. Mais s'il découvroit que l'art du peintre a causé son erreur, s'il pensoit que l'artiste n'a présenté un poème aussi douloureux à son imagination, que pour la reposer sur le tableau d'un prince

père de son peuple , qui vient , sans défiance et sans pompe , se livrer à la discrétion de ses sujets et ranimer la générosité françoise ; il s'écrieroit , ce bon villageois : ah ! je savois bien qu'il étoit impossible que Paris eut réalisé cette horrible fiction ! Je conçois l'intention du peintre , il n'a inventé la scène féroce du premier tableau que pour faire resortir les couleurs suaves du second .

Mais quittons des idées lugubres et affligeantes pour l'humanité . Dépouillons notre héros de son habit teint de sang ; habillons-le d'un frac couleur de rose . Costumons-le en petit-maître qui heurte à la porte de la fortune . Ecouteons la traîtresse qui passe , sur ses lèvres , la plume de l'espérance . Pavanons-nous avec lui , plaisantons avec elle ; montons , tous les trois , dans un de ses balons pour voir arriver l'illustre Necker à Paris ; lorgnons l'histrion politique , jouant au balcon de l'hôtel-de-ville , le *Tableau de famille* et le *Miroir magique* (1) ; suivons-le , jusqu'à Versailles , précédé de deux files de commis , félicitons-le

(1) M. Necker parut dans les bras de sa femme ; ayant sa fille prosternée devant son image . Jamais on n'a vu un aussi beau calvaire .

sur ce qu'il a préféré, par son heureux retour en France, les adulations des sots aux jouissances tardives de l'immortalité, et la santé de la paix aux coliques de l'ambition : quittons le *Necker* qui s'est fait homme, et reportons notre attention et notre tendresse sur le dauphin de Bretagne.

### §. XVII.

Le 15 Juillet il s'étoit opposé de toutes ses forces à la marque distinctive que le fameux *Lefranc de Pompignan*, archevêque de Vienne avoit demandée pour distinguer les membres de l'assemblée nationale, ce qui lui avoit fait beaucoup d'honneur parmi les partisans de l'égalité. Il est vrai qu'il fut déterminé à cette opposition, par la requête que lui avoit présentée le fameux *coupeur de têtes*, pour obtenir une marque distinctive, et 400 liv. de pension (1).

Le 28 du même mois il avoit maintenu le principe sacré de l'inviolabilité des lettres à la poste. Il est vrai que sa résistance étoit osten-

(1) Dans ses interrogatoires, au châtelet, il confesse avoir présenté cette requête à l'assemblée nationale.

tatoire, puisqu'il avoit fait nommer, par le moyen que j'ai révélé plus haut, des commissaires, aux postes, qui lui étoient entièrement dévoués et qui ouvrroient toutes les dépêches suspectes. Mais toutes ses parades publiques ne le détournnoient pas de ses habitudes, et lorsqu'il médiroit dans l'avenir d'ôter, à Louis XVI, le titre de roi de France pour s'en décorer, d'en faire le commis des communes *avec un traitement convenable*, sous la dénomination de *roi commis des François*; lorsqu'il préparoit les scènes du 5 et du 6 octobre, la division du royaume et l'humiliation de la magistrature, il se délassoit par des passements amoureux, il faisoit des parties avec les femmes les plus hupés de la cour, dans les environs de Versailles, et juroit à madame St... el, qu'il soutiendroit, au marquis *de Bièvre*, en pleine assemblée nationale, qu'elle avoit le pied et la jambe à ravir (1). Il lui contoit cent sornettes qui plaisent à une femme qui trafique de pensées faute de graces. Il la prisa, dans les mêmes

(1) Elle avoit vécu avec ce marquis qui la délaissa. L'ayant agacé, au bal de l'opéra, & n'en étant point reconnue, elle lui montra son pied. Le marquis de s'écrier alors : *Fy ! le vilain piedestal.*

idées qui le portèrent à faire la conquête de la dame juive de Rennes ; elle se rendit pour accroître la liste des gendres, soutiens de la gloire de son père. Il vouloit posséder ce qui avoit été l'échange de tout le monde ; elle gagna ce qui avoit causé tant de répentirs.

Une jeune personne , fille d'un procureur de Rennes , apprit , dans le fonds de la province , les triomphes et les infidélités de son amant. *Justine* accourut à Paris , et dans le moment où *Isaac* alloit , suivant les uns , s'allier à la famille royale , en épousant madame *Elisabeth* , et suivant d'autres , épouser mademoiselle *Samson* , fille très-bien élevée et de maison aussi célèbre qu'ancienne , elle le décida à rompre tous ses projets de fortune et à couronner son amour. Plus ferme qu'*Henri IV* , ce méchant roi qui n'osa jamais épouser *Gabrielle* , il fut parfaitement bien servi par son *Sully-Mirabeau*. L'adresse bien innocente , qu'avoit employée le frère de sa maîtresse , à l'agonie d'un oncle très-riche , pour s'emparer de son porte-feuille , au préjudice de quelque sots de provincie , l'attaque que ces héritiers avoient dirigée , contre lui , au châtelet ; le décret qui avoit été prononcé contre le sieur de *Volbillet* , refroidissoient la chaleur d'épouser ; mais *Pierre-le-Grand* , restaurateur

des Russies , comme *Isaac le myope* et le frippier des Gaules Françoises , avoit bien épousé la veuve d'un soldat qui , peut-être , en avoit fait bien d'autres (1). En conséquence le *dauphin Isaac* épousa , sous la condition du divorce , la belle bretonne , au grand désespoir de madame *de Stael* qui espéroit n'être plus quittée , et qui comptoit , par cette alliance , fondre enfin , dans sa maison , tous les droits à la couronne de Bretagne .

Nous devons une justice , à notre jeune *héros* , que nous nous empressons de lui rendre. Des pamphlets , lancés , dans le royaume , contre le respect dû à sa personne , ont prétendu que , dans une nuit , il avoit perdu au jeu du crêps , chez une fille publique , une somme de 36,000 l. , et que cette perte l'avoit forcé de mettre en vente ses châteaux et ses hôtels de Rennes , qui valent , au bas mot , quarante mille francs. Quelle calomnie ! il n'a point perdu cette somme de 36,000 l. ; en prince généreux , il a pris cette tournure pour faire du bien à de vertueux cour-

(1) Cette alliance est tenue secrète. Elle pourroit contrarier les espérances de mademoiselle *Samson* qui avoit , par amour pour *Isaac* , refusé MM. de Rouen , d'Orléans , & une foule d'autres guerriers aériens.

tisans, qui ne lui sont attachés que pour lui-même, et non par des motifs de cupidité; ainsi on travestit avec malice les actions les plus belles! cette somme ne lui coûtoit rien à donner, elle lui venoit de la foi et hommage que lui avoit prêté le prince de Joinville; ainsi il n'avoit pas besoin de mettre en vente les riches possessions de Bretagne, pour payer la somme qu'il avoit feint de perdre; il avoit ordonné de les faire vendables, parce qu'il comptoit sur le garde-meuble de la couronne et sur la caisse nationale, une fois qu'il seroit parvenu au dernier échelon du bonheur.

Des fanatiques de l'ancien système lui ont reproché, avec fiel, son luxe et sa dépense. Voici l'état de sa dépense tel que je le tiens de son contrôleur-général.

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Hôtel . . . . .             | 36 louis. |
| Voiture, . . . . .          | 18.       |
| Valet-de-chambre, . . . . . | 6.        |
| Laquais, . . . . .          | 3.        |
| Perruquier, . . . . .       | 2.        |
| Garderobe, . . . . .        | 5.        |

---

70 louis.

*D'autre part, 70 louis.*

|  |     |
|--|-----|
| Table , . . . . .                      | 36. |
| Madame et mesdemoiselles , . . .       | 40. |
| Jeu , spectacles et menus-plaisirs , . | 15. |

Total 161 louis.

Par an cette dépense ne monte qu'à 46,368l.; or le dauphin *Isaac* aura, ses biens fonds de Bretagne vendus, 40 bonnes mille livres. Par conséquent voilà de quoi aller pendant près d'un an. Et dans le cours d'une année que de chances en sa faveur! Il a donc raison de monter sa maison au dégré que nécessite sa naissance et ses espérances. Laissons le serpent essayer de ronger la lime.

## §. X V I I I.

Le dauphin *Isaac*, plus fin que tous les détracteurs, alloit toujours à son but sans se déconcerter. Ménageant le parti aristocratique, et attaché au démocrates, avec cette fidélité qui ne s'arrête qu'à l'éveil de l'intérêt privé, il se voyoit sur le point d'être chancelier de France; mais ce qui touchoit le plus son ambition, c'étoit d'être élu président de l'assemblée nationale,

parce qu'une fois monté à la droite du trône , il pouvoit s'y faire proclamer roi de France.

M. *Thouret* , député de Rouen , fut nommé successeur du duc de *Liancourt*. *Chapelier* qui s'attendoit à l'être , ne vit pas sans aigreur la singularité de cette élection ; il manœuvra si habilement , il dirigea avec tant d'adresse , son épervier *Mirabeau* , que la colombe *Thouret* , fut obligée de se réfugier sous un toît rustique. Le député de Rouen , donna sa démission en mettant en doute , s'il n'y avoit pas autant de courage a refuser les honneurs de la présidence , qu'à les accepter. Personne n'entreprit de décider son incertitude , et les bureaux se formèrent pour une nouvelle élection (1).

Le club Breton avoit , par des lettres anonymes , dégoûté le député de Rouen du fauteuil démocratique : il lui avoit fait parler en termes si clairs , sur les dangers qu'il courroit , s'il l'acceptoit , que M. *Thouret* n'eut pas à balancer entre le fauteuil de président et la chaise de malade.

Le club breton réussit à faire nommer le dauphin *Isaac* , président de l'assemblée na-

(1) 3 Août , à 7 h. du soir.

tionale , titre préférable à tous ceux que les dateries Turque et Allemande , concèdent à l'orgueil des empereurs. Cette nomination , faite à l'improviste , déconcerta les ennemis du bonheur public , et la royauté *de la cloche* , fut déposée entre les mains du plus éloquent et du plus sage des humains. Mille applaudissements retentirent de la salle jusqu'aux extrémités du royaume : vive *Isaac* , l'armoricain ; vive *Isaac* , futur roi des Jacobins ! en revanche d'acclamations aussi patriotiques , les cris des provinces et la voix des mourans , frappèrent les voûtes du temple de la paix. La flamme des châteaux incendiés , des titres brûlés , des douanes en feu , s'élevant jusqu'aux cieux , épandit sa clarté sur les murs de l'Assemblée nationale , et réfléchit , comme par miracle , sur les visages de ceux qui avoient commandé ces expéditions nécessaires. Le président *Chapelier* avoit une auréole sur la tête , qui brilloit à tous les yeux ; *Mirabeau* n'avoit pas un cheveu qui ne fut illuminé. La bouche de *Barnave* , ne s'ouroit que pour vomir des torrens de lumière. L'assemblée ressemblloit à un feu d'artifice. Les couriers se succédoient sans cesse , pour donner l'avis que les propriétés de quelque nature qu'elles fussent , étoient la proye des patriotes , que les fermes étoient livrées

livrées au pillage , les impôts méconnus , les redevances seigneuriales refusées , les loix sans force , les magistrats sans autorité , la justice un phantôme , et le nom du roi servant à toutes ces exécutions .

*Le dauphin Isaac* pouvoit-il arriver sur le trépied de l'assemblée nationale , sous de plus heureux présages ?

Cependant l'assemblée nationale ne fut pas , dans sa totalité , enchantée des nouvelles qu'elle venoit d'apprendre ; on démêla d'où le coup partoit , mais il étoit tard pour s'en plaindre . L'heureux *Chapelier* voyant que lui et les siens ne devoient pas perdre un seul instant , pour profiter des avantages d'une aussi prompte exécution , se hâta de prononcer , devant l'assemblée , son discours de remerciement , pour s'occuper ensuite des choses importantes qu'il devoit préparer .

#### *Discours du président Isaac.*

» Vous venez de m'honorer de la distinction la plus flatteuse que puisse recevoir un avocat ».

» Comment des talens aussi foibles que les miens , m'ont-ils pu mériter cet honneur » ?

Je dois en faire hommage à la province, dont j'ai l'honneur d'être député. Elle a conservé des restes précieux de liberté que j'aurai soin, par reconnoissance, de faire disparaître bientôt. Elle a souvent eu le courage d'éclairer les rois, je ferai trembler le vôtre ; de lutter contre le despotisme, je le détruirai par l'anarchie : de s'opposer aux ministres, j'en ferai des commis du commis. Vous voyez que je vous parle, Messieurs, avec la franchise d'un Breton roturier.

*Un autre, mieux que moi, sauroit avec adresse  
Rayaler ses talens, parler de sa faiblesse . . .*

Je sais que dans un discours de remerciement, comme dans une harangue de réception à l'académie, il faut louer les prédecesseurs, fussent-ils des émigrans de celle de Montmartre. Aussi n'ai-je pas oublié le cher duc de Liancourt. Je sais encore l'obligation de sémer les expressions de *zèle*, *d'obligation*, *d'indulgence*, et autres équivalens dans son discours, comme un ouvrier habile qui jette, sur une étoffe de mince qualité, quelques fleurs, pour lui donner à l'œil ce qu'elle perd au tact. . . .

*Mais ce vain artifice est peu fait pour mon cœur (1),  
Je parle en avocat et non en orateur.*

---

(1) Henr. ch. 1.

Faisons du royaume un jardin à l'angloise. Qu'à son ordonnance monotone et insipide succèdent les ruines de Cachemire et les débris d'Herculanum. Des labyrinthes, des palais dévorés par le feu, des cavernes, des pelouses, des landes, des ponts dégradés, des statues renversées, des hommes à demi nuds, des pirogues sur des rivières couvertes de jonc, des huttes couvertes en chaume, la belle nature enfin, voilà le plan qu'il convient de donner à la France, pour qu'elle ait une face pittoresque et romantique. Ne vous opposez pas à ce que nos arts et nos richesses se réfugient en Amérique, pour y conduire le despotisme, ouvrir vos plages à la liberté qui veut s'en échapper, afin de vivre au milieu de vous : voilà le sujet actuel de toutes vos pensées. La France en désordre vous conjure de hâter ce travail, sans le précipiter. Je serais trop heureux, Messieurs, si je pouvois contribuer à avancer, de quelques instans, un si grand ouvrage et organe de votre volonté, l'uniformité de l'ancienne France (1). Je suis en vérité votre ami, serviteur et frère Isaac Chapelier.

(1) Le mauvais goût de cette phrase peut déplaire à des orfèvres sybarites, elle est extraite du discours.

Ce discours fut applaudi comme il le méritoit, et après avoir été traduit en François, en bas-Breton, en Basque, en Gascon, en Alsacien il a passé d'idiome en idiome jusqu'à Madagascar; M. Bouche, jaloux de la gloire de M. le président Isaac, et pour lui faire une niche à la Gleizen, se plaignit que souvent on perdoit du tems en discours inutiles, et proposa de n'accorder la parole que cinq minutes à la même personne. Toutes les machoires qui croyoient que M. Bouche vouloit les mettre en réforme, firent alors un bruit épouvantable. Le duc de la Rochef... uld chantoit pour mieux se faire entendre (1). L'intraitable M. Bouche proposa de mettre, entre les mains du nouveau président, un sablier de cinq minutes. Isaac qui a toujours tant de présence d'esprit, dans les occasions délicates, en manqua dans celle-ci. M. Bouche prend-il ma figure pour une tête de mort, et veut-il ajouter, au lugubre habit qui me couvre, les emblèmes de la destruction, un clepsidre et une cloche? --- M. Bouche, pour prouver qu'il n'avoit pas eu dessein de le désobliger, lui dit qu'il croyoit que la sonnette, le

---

(1) Les bégues emploient cette ressource.

sablier et le chapeau pouvoient orner ses armoiries et consacrer , dans l'avenir , sa présidence ainsi que les masses et les bâtons royaux qui décorent les écussons des chanceliers et des maréchaux de France. Le président se radoucit ; maître *Target* réduisit son éloquence à dix minutes de loquacité ; mais comme il fut observé que les Anglois parloient quelquefois trois heures de suite en parlement , et les dames françoises quelquefois , tout un jour , aux halles , on ajourna la question indéfiniment.

Quelques personnes ayant proposé , sans réflexion , d'aviser sur-le-champ au moyen de faire cesser les incendies et les brigandages , notre président fit sentir par un clin d'œil tout ce que cette motion contenoit de dangereux ; et comme il est indispensable qu'il se commette beaucoup de mal pour opérer le bien , on jugea à propos de laisser le cours à des événemens préparatoires , en renvoyant la dénonciation impolitique au comité de rédaction. Le président impatient de sortir , leva la séance.

### §. I X.

Le comte de *Mirabeau* avoit eu la présence

d'esprit de faire assembler le club de la nation.  
Tous les confrères s'y étoient rendus.

Nés dans l'obscurité , nourris dans la bassesse ,  
Leur haine , pour les rois , leur tient lieu de noblesse ;  
Et souvent sous le dais , par le peuple , portés ,  
Fayette en frémissant les voit à ses côtés ;  
Des jeux de la discorde ordinaires caprices ,  
Qui souvent rend égaux ceux qu'elle rend complices .

HENR. ch. 4.

On n'attendoit que le président de l'assemblée nationale pour faire l'ouverture de la séance. *Mirabeau*, qui la présidoit, proposa à *Isaac* de prendre sa place ; mais *Isaac* eut la finesse du tact pour cette fois et se confondit dans la foule des patriotes.

De quoi étoit-il question ? De profiter du plein succès qu'avoient eu les brigands employés en province pour obtenir dans une seule nuit par frayeur , la renonciation aux propriétés et aux priviléges ; vrai tour de gibecière qui pouvoit , s'il étoit bien manœuvré , hâter la destruction de l'ancien gouvernement françois et passer aux yeux de l'Europe spectatrice , pour le sacrifice le plus généreux et le plus sublime.

Il y avoit une grande difficulté pour l'accomplissement de ce dessein. Il étoit difficile de croire

que les propriétaires fissent l'abnégation volontaire de leurs propriétés. On a beau être adroit ou éloquent auprès de l'homme qui possède , on ne le déterminera jamais à résilier , sous quelque prétexte que ce soit , ce que les dons de la fortune et les tems lui ont accordé. La force inférieure aux loix , ne pourroit avoir sur lui qu'un avantage passager ; il faut que la force qui saisit ses possessions renverse en même-tems la force de la société qui lui en assure la jouissance. Il ne suffit pas qu'il y ait des mouyemens extraordinaires dans la constitution ; il est nécessaire qu'elle change d'organes et de face.

*Le dictateur de Provence* sourit à toutes ces phrases de nos orateurs. Messieurs , dit-il en fronçant les sourcils , ce que la force et l'éloquence ne pourroient amener , nous l'obtiendrons par une adresse si simple que je ne puis concevoir comment les préopinans m'ayent laissé la peine de vous l'expliquer. Je conviens avec vous de la vérité du principe que l'intérêt particulier ne fera qu'avec peine le sacrifice d'une portion de ce qu'il possède , à *fortiori* de la totalité : aussi je ne demanderai point à ceux qui possèdent ; mais j'employerai ceux qui ne possèdent pas , et je leur ferai donner ce que les autres possèdent.

*Vivat et semper vivat ille doctor qui tam bene parlat,* s'écria d'une commune voix l'assemblée.

*Brulare, saignare,* reprit le *dictateur*, d'une voix mielleuse ; nous avons employé n'aguères ce précepte fameux au dehors de l'assemblée. Maintenant il faut dans son sein où la *maladia est opiniatria, purgare et clisterium donnare* ; si ensin on n'en peut venir à bout , vous savez aussi bien que moi l'expédient de *rebrulare et resaignare*. Laissez-nous *Chapelier* et moi arranger nos petits paquets , Vous pouvez vous aller coucher. Alors *Chapelier* se leva et récita ces vers :

Nous leur dirons demain : tombez , mourez tranquilles,  
Pour le bonheur *François*, on détruit vos asyles ;  
*Disposez du dépôt que Dieu vous confia,*  
*En mourant de besoin , chantez alleluia ;*  
Tous vos maux sont un bien dans les loix générales.  
Le nord va s'enrichir de vos pertes fatales ,  
Et nous composerons , dans ce *jour infernal* ,  
Des malheurs de chaque être un bonheur général.  
*Appellons, dès demain , les maux et l'ignorance;*  
Un jour tout sera bien , voilà notre espérance (1).  
Laissez-nous seuls , partez , nous allons disposer  
Les rôles que demain vous aurez à jouer.

---

(1) Voltaire , poème J. L. Désastre de Lisbonne.

On verra bientôt, par les succès, qu'elles furent les opérations des deux princes :

### §. X X.

A la séance du matin du 4 août, le président vit qu'il avoit été trompé par le premier ministre des finances. Il reçut une lettre *du roi des françois* (1) conçue en ces termes.

Mons Isaac, je vous envoie une note, que comme président vous lirez de ma part à l'assemblée nationale.

Cette note contenoit que les sceaux étoient donnés à *l'archevêque de Bordeaux*, la guerre à M. de *la Tour-du-pin*, et la feuille des bénéfices à *l'archevêque de Vienne*.

Cependant il ne fût pas très-ulcéré contre M. Neeker. Il ne faut pas, dit-il, se fâcher contre un homme dont nous avons encore besoin. S'il m'avoit fait nommer garde-des-sceaux, j'aurois dérogé en acceptant une place aussi inférieure à celle que j'occupe. Je ne serois que le subdélégué d'un roi qui est le délégué de

(1) Louis XVI n'avoit pas encore changé de nom, mais on me permettra d'anticiper par un motif citoyen.

l'assemblée nationale , au lieu que l'archevêque de Bordeaux gentilhomme breton est le subdélégué de moi , Isaac , qui suis bourgeois très-novissime . Tour-du-Pin n'aura pas de grandes opérations à faire dans son département . Nous avons tant dégradé l'armée et nous la réduirons , s'il est possible , au complet de la garde soldée de Paris . Pour le Franc de Pompignan , il aura tout le loisir de retoucher ses cantiques sacrés , sa Zoraïde et la prière du déiste de Pope (1) , car ce soir nous mettons la coignée dans l'arbre des bénéfices et il ne lui en restera pas une feuille . Cette conversation fut interrompue par l'annonce des officiers de la table de marbre et des députés des six corps du commerce de Paris .

Voici la réponse du président , aux harangues :

« Messieurs de la table de marbre , le nom que vous portez , mérite faveur parmi nous , puisque le dessein de cette auguste assemblée , est de faire de la France , une table rase , si

(1) Ouvrages de M. l'archevêque de Vienne . Tout le monde se souvient des vers plaisans que Voltaire glissa dans le *Pauvre diable* , sur M. de Pompignan : tenez , prenez mes cantiques sacrés , sacrés ils sont , car personne n'y touche ,

polie , que les aristocrates ne puisse s'y tenir , sans courir risque de la vie , et si glaciale qu'il n'y ait que le feu de la démocratie , qui puisse l'échauffer. Vous nous proposez des réformes pour rendre à l'état sa splendeur fugitive. Nous entrerons volontiers , avec vous , dans les détails des têtes , qui sont soumises à votre jurisdicition ; nous nous occuperons de concert , des forêts , des renaissances et des glandées , pour rendre aux hommes la communauté des jouissances et des propriétés , et le premier pain que leur donna la nature »

« Pour vous , messieurs , des six corps , nous sommes flattés de voir vos six ames , dans ce paradis , nous donner l'image la plus parfaite de la résurrection générale. Ne nous parlez point de la disette de vos estomacs ; attribuez la langueur qui vous mine , et le besoin qui vous dévore à nos soins paternels. Dans peu vous voyagerez en pays étranger ; vous y porterez l'industrie Françoise , et la vénération due à cette illustre assemblée. Les agriculteurs étoient autrefois les premiers citoyens ; mais comme ils vont devenir inutiles , puisque nous substituons au froment aristocrate , la pomme de terre patriote , ce titre n'appartiendra plus , désormais , qu'à ceux

qui vont rendre toutes les nations , leurs tributaires (1).

Au moment où le duc de Liancourt [ 2 ], observoit que le président devoit traiter directement avec le trône ; le roi des François envoia dire , que le président jouiroit désormais des entrées de sa chambre , pendant le tems de sa présidence , et sans l'annonce d'aucun ministre. L'illustre *Isaac* fut piqué au vif , du ton de Louis XVI , et promit que , si ses ministres venoient à l'assemblée nationale , sous sa présidence , ils seroient reçus à la barre , avec cette morgue auguste , qui convient à une grande nation , sauf à les faire asseoir , dans le cas d'une colique , ou autre infirmité imprévue [ 3 ].

(1) Vrai discours du président. *Ceux qui rendent tributaires toutes les nations , les commerçans sont les premiers citoyens.* Voyez les Chapelierana du 4 Août. *Assemblée nationale.*

(2) Pour rassembler , sous un trait de lumière , les actes de la présidence du roi *Chapelier* , nous n'aurons pas égard aux dates.

(3) C'est ce qui arriva le 7 Août à *M. Necker* et à *M. le garde des sceaux*. Le premier éprouva la vengeance de l'homme qu'il avoit leurré de l'espoir d'être nommé aux sceaux. L'auguste *Chapelier* fit tomber l'emprunt , que le premier ministre proposoit à cinq pour cent , en le fixant à quatre et demi. Cet emprunt fut décrété le 8 Août.

## §. X X I.

L'heure de la récrimination ne tarda pas; MM. *Necker* et *Champion* arrivèrent; on les logea au parquet des gens du roi, et de la ville. Après un *lamila*, donné par le serpent de *Bordeaux*, à l'organiste *Argentin*; celui ci entama une sonate de sa composition; et après s'être arrêté sur le point d'orgue, qui étoit un emprunt de trente millions; les musiciens du roi sortirent sans qu'on leur donnât un écu, mais saluant l'assemblée, bien bas, et jurant contr'elle encore plus bas (1).

On vit à ce sujet, éclore les plus beaux discours et les plus généreux sacrifices. M. *de Foucaud*, en refusant l'emprunt sur la masse générale de ses commettans, offrit à l'état, 600,000 l., totalité de sa fortune, s'ils refusoient leur consentement. Beaucoup d'autres proposèrent à l'assemblée, de prendre la somme de trente millions, dans son sein. *Mirabeauoir*, s'opposa à l'emprunt: le roi des François, dit-il, en secouant

(1) Il firent trois profondes réverences. Voyez Journal de l'A. N.

sa crinière , sera bientôt roi d'Yvetot ; ne petit-il pas mettre sa gloire à vivre de peu , dans un moment où toute la France , est sur le point de s'immoler ? Qui l'empêche de renoncer au faste coûteux de la cour (1) ? Dioclétien , qui abdiqua l'empire du monde , fut heureux , en piquant des laitues..... Au surplus , si la qualité de capitaine des milices bourgeois (2) , ne lui convenoit pas avec des appointemens honnêtes.....

Sur ces derniers mots , le président Isaac , interrompit avec une feinte colère , *Mirabeauoir* , en disant qu'on devoit toujours toucher avec le plus grand ménagement , au culte de la majesté royale ; que le mot *appointemens* répugneroit à tous les *regnicoles* , et à lui particulièrement ; qu'il n'étoit pas éloigné , sans doute , de voter pour le roi , un traitement convenable ; mais que personne n'avoit le droit de le fixer , que le roi lui-même .

Sur le-champ , on décréta , que le président

(1) Expressions du discours de M. de Mirabeau , le 11 Août.

(2) Le sourévolutionnaire du Brabant dit , N°. 8 , que Louis XVI est le premier bourgeois du royaume. Je ne sais quel graveur en bois a enluminé le roi en uniforme parisien.

*Isaac* iroit en faire la proposition au roi des François. Il leva la séance , monta au château et entra , sans frapper , dans le cabinet de sa majesté.

### §. X X I I .

*Dialogue entre le roi des François , et le président Isaac.*

*Le roi.* Huissiers ! où sont donc ces gens ? quoi ? monsieur le président ; on ne vous à pas ouvert les deux battans ; mes gardes du corps , étoient-ils au moins , sous les armes , quand vous êtes passé.

*Le président.* ( à part . ) Un tems viendra que ses gardes.... Haut , mais où allez-vous donc , sire ?

*Le roi.* Présenter un fauteuil à celui qui représente mon peuple , doit-être bien fatigué.

*Le président.* Vous me comblés d'honneurs (1).

*Le roi.* Comme je veux que mon peuple me

(1) L'auteur du journal , Assemblée nationale , dit , en rendant compte de la séance du 6 Août , le roi a reçu M. le président avec distinction et avec des honneurs qui ne sont accordés à personne.

comble d'amour. Asseyez-vous près de moi , faut-il que je fasse de nouveaux sacrifices ? je les ferai. Rien ne coûte à mon cœur , quand il s'agit de rendre les François heureux.

*Le président.* Bien le contraire , sire , et le pouvoir législatif m'envoye vers votre majesté....

*Le roi. ( à part ),* Quand créeront-ils le pouvoir félicitant ?

*Le président.* Pour lui offrir le cœur de ses sujets . . . .

*Le roi.* Je le possède , monsieur le président , et nulle puissance au monde ne peut me l'ôter. C'est une possession bien sacrée , bien chère , que celle qu'on doit à la tendresse , aux inquiétudes , et aux chagrins ! Henri IV la conquit par son épée et ses bienfaits ; Louis XII , en fit ces délices ; mon prédécesseur , lui dût le titre de *bien-aimé* , et moi , monsieur le président , qui n'ai d'autre passion que l'amour de mon peuple , d'autre sollicitude que son bonheur , d'autre amertume , que ses souffrances , croyez-vous que si on vouloit me ravir ce précieux trésor , je ne l'aurois pas bientôt收回ré ? Ah ! je n'aurois qu'à parcourir les villes et les campagnes de mon royaume , et demander : qui aime le roi ? . . . qui vient à son secours ? qui veut l'aider contre les ennemis de l'état . . . .

Monsieur

mis de l'état. .... Monsieur le président. .... je ne sors pas de Versailles , parce que je n'ai ni besoins , ni ennemis. Je reste au sein des représentans de mon peuple , parce que cette voie de conférer avec lui , est moins onéreuse ; parce qu'enfin , si les bonnes gens voyoient le roi , ils se ruineroient pour lui,

*Le président.* Sire , vous m'inspirez les plus vifs attendrissemens , je tombe à vos pieds....

*Le roi :* en montrant son cœur , et avec un élan sublime : dans mes bras ! c'est-là , que je veux serrer mon peuple. Illusion sublime ! tu pénètre tous mes sens. Dites , monsieur le président , dites aux François , que le père vient d'embrasser en vous , tous ses enfans , qu'ils sont tous également chers à Louis , et que je ne veux respirer que par leur amour.

*Le président.* Sire , les sentimens qui animent votre ame , leur sont entièrement connus. Organes de leur reconnaissance , je viens vous demander de leur part , que vous veuilliez bien fixer la somme nécessaire à l'entretien de votre maison , et à la majesté du premier trône de l'univers.

*Le roi.* Si je la fixois dans un moment aussi déplorable ; je ne serois ni votre roi , ni leur père , mais un tyran. Quoi ! lorsque le fer es-

flamme , dévaste mes provinces , lorsque la misère et la famine se disputent les restes des assassins et des brigands , j'irois demander des secours à l'ouvrier chassé des ateliers ; au laboureur proscrit dans sa chaumiére; au bourgeois qui souffre pour m'avoir secouru , aux gentilshommes qu'on condamne aux tortures , aux prêtres qui ne savent où trouver un asyle , contre l'indigence , ou la mort.... Non , monsieur le président , je ne ferai point cette injure à ma gloire et à ma sensibilité. Dès que le volcan allumé dans mon empire , par un démon inconnu , aura cessé de rouler ses laves brûlantes , si-tôt que la France ne fera retentir qu'un cri de prospérité , je m'empresserai de partager sa joie , sa concorde et ses dons. Je mêlerai mes chants à ceux de mes sujets et mes mains termineront la chaîne qui doit à jamais enfermer le bonheur.

Le roi alloit continuer l'hymene de son amour pour son peuple , lorsque la reine émue du ton élevé qu'elle entendoit dans le cabinet de son époux , s'instruisit de l'objet qui en étoit cause. Elle en fut attendrie jusqu'au fonds de l'ame , ses beaux yeux se mouillèrent de larmes ; elle s'écria : il n'aime que sa femme , sa famille et ses sujets.

De la suprême déité  
Si Louis est la vive image .

La bienfaisance , la bonté  
 Et les vertus de la maternité  
 D'Antoinette sont le partage.  
 Son cœur se peint sur son visage ;  
 Elle fit des ingrats en faisant des heureux.  
 On sema le poison sur les fleurs de sa vie ;  
 Son lit fut prophané par des séditieux ?... (1).  
 Si de *Lameth* la race impie  
 Traîne encore , dans Paris , ses anneaux tortueux ,  
 C'est pour prouver *des dieux* la clémence infinie.

## §. X I V.

Les membres du club *de la révolution* avoient reçu à six heures du soir (2) leurs ordres cachetés des mains du président *Chapelier* ; il leur étoit recommandé d'applaudir à toutes les motions tendentes à obtenir des sacrifices. Le comte *de Mirabeau* étoit parti pour Paris afin d'engager son district à l'inertie , en découvrant à ses

(1) Le 6 octobre au matin , dès scélérats entrèrent dans la chambre de la reine , elle n'eut que le tems de se sauver en chemise dans celle du roi. Elle dut son salut à Miomandre *de Sainte-Marie* , garde-du-corps , qui fut couvert de blessures. Quand ils se furent fait un passage sur le corps de ce vertueux et brave gentilhomme , ils percèrent de leurs picques le lit de la reine , de rage de ne pouvoir l'immoler.

(2) 4 Août.

principaux agens une partie des ménées qui alloient étonner l'Europe; la dépossession de *Bailly* étoit le second objet de son voyage.

Le vicomte de *Noailles* qui avoit été choisi comme le meilleur chorifée pour donner la première secousse, s'étoit chargé de disposer à l'abandon par la peinture des maux publics. Il entreprit de faire taire les réclamations de la justice par les prestiges de la terreur. A ceux qui font commettre de sang-froid le meurtre et l'incendie, le récit de ces crimes ne couté pas d'efforts; la langue se refuseroit-elle à dire ce que la main n'a pas tremblé de commettre?

Les mânes effrayées des *de Launay*, des *Foulon* et des *Berthier*: l'ombre encore sanglante du jeune Belzunce (1), le corps décharné de ce vieillard que seize lustres n'ont pu sauver aux charbons des brigands (2) servent au vicomte *de Noailles* de préparations graduelles pour conduire l'assemblée nationale au dénouement de l'intrigue. Une tête qu'on venoit de faire abattre fut exposée à ses regards. Tous les yeux se

(1) Assassiné à Caen par les assassins du roi de la Montagne.

(2) On l'a tenu nud sur des charbons ardens jusqu'à ce qu'il ait consenti au partage de ses terres. C'est en Dauphiné que s'est passée cette scène.

détournèrent de ce spectacle épouvantable... On en vit, dit-on, qui ne se fermèrent pas... Quelques bouches durent même sourire... Mais la vue de ce chef ensanglanté porta le coup le plus théâtral et le plus foudroyant : la tête du maire de Saint-Denis (1) montrée par le *vicomte de Noailles* subjuga les conciences et renversa les oppositions. La consternation générale fit tout hasarder, tout entreprendre, tout réussir.

Baissons le rideau sur la *Melpomène des Cannibales*, et allons entendre *Thalie*, *Mercure*, *Momus* et *Beaulieu* (2) observons en chemin qu'au sein du carnage, l'illustre président *Chapelier* venoit de faire décréter que la *constitution* seroit précédée de la *déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (3).

Le *vicomte de Noailles* qui joue à mérite égal les tyrans et les confidens dans le tragique

(1) Plusieurs membres de l'assemblée nationale ne nous par-  
donneront peut-être pas d'avoir offert au sénat françois la tête  
du maire de Saint-Denis, tandis qu'elle n'y a pas été portée :  
d'avoir fait décapiter ce municipal le 4 août, puisqu'il ne l'a été  
que le 11. Mais comme tout est fiction en France depuis le 4  
mai 1789 ; nous espérons que les gens de lettres nous dédomma-  
geront de la perte des suffrages de quelques honorables membres.

(2) Acteurs des variétés.

(3) 4 Août.

et les intriguans et les valets dans le comique, donna le branle à la troupe des révolutionnaires. Pouvant faire ordonner le partage des terres, il se contenta d'en faire décréter la non-valeur. Les revenus fondés sur des concessions paternelles des seigneurs à leurs vassaux, consacrés par les siècles et la loi furent abolis dans une minute; on croyoit hélas, en cédant ses rentes, se faire effacer de la liste des proscriptions. (1)

Pour distraire les esprits, des regrets d'une cession aussi étonnante, un révolutionnaire fit adopter le décret: que personne à l'avenir n'aurroit le droit exclusif du *colombatim*. L. A. N. permit à tous les citoyens d'avoir chez lui des colombes de toute espèce et de toutes couleurs à condition qu'ils les tiendroient renfermées à des époques fixées et qu'on devine. (2)

L'évêque de Chartres proposa la libre incursion sur les communautés sauvages et forêtières pour les punir d'avoir à l'instar des états de Navarre et de Bretagne, refusé d'envoyer des représentans à l'assemblée nationale. En conséquence, leurs corps furent déclarés saisis et con-

(1) Article premier de la nuit des dupes.

(2) Art. I L.

fisqués au profit du tiers-état , et il fut enjoint aux gardes-chasses , tireurs et braconniers de la nation , de poursuivre les sangliers , cerfs , loups , lièvres et lapins , même dans les tems prohibés par les vieilles ordonnances , comme criminels de lèze-nation. (1)

*Cottin* touché jusqu'au fond de l'ame , des maux que les officiers seigneuriaux versaient depuis des siècles sur les agriculteurs , demanda à son tour , l'extinction des justices seigneuriales sans aucune indemnité envers ceux qui les tenoient en première main du roi. Et comme ces fourches patibulaires ne sont plus que des signes honorifiques depuis des siècles , on détruisit leur aristocratie trop multipliée , pour en faire honneur à la monarchie de la lanterne citoyenne de la place de grève. (2)

Un membre de la noblesse M. de Richier inspira le décret de la gratuité de la justice dans tout le Royaume : demande d'autant plus philosophique , que les procureurs , les avocats , les huissiers , les employés du domaine ne font

(1) Art. III. Ce prétexte pour armer tout le royaume étoit fin.

(2) Art. IV et VII.

qu'écouter les plaideurs , et que ce sont ses épices des juges qui les tuent.

Plusieurs curés offrirent le sacrifice de leur casuel. Ils avoient eu peine à y consentir , mais le président *Chapelier* et plusieurs notables jurisconsultes de l'assemblée leur avoient révélé le secret des avocats qui consiste à refuser des honoraires pour forcer à des présens d'une valeur supérieure.

D'autres curés qu'on avoit bercé de l'espoir de l'épiscopat proposèrent quelques chapellenies : et sur-le-champ la pluralité des bénéfices fut proscrite , au-delà de mille écus (1). Le duc du Châtelet devoit pour assurer le succès de l'abolition de la dîme , flatter la majeure partie des curés d'un meilleur sort. On applaudit à l'invitation qu'il fit d'augmenter les portions congrues. (2) La suppression des dîmes instituées de droit divin , fut décrétée par le droit naturel , et le denier de St. Pierre qui a coûté à l'Angleterre deux cens ans au moins de calamités , fut décrié en France dans une minute d'enthousiasme. (3)

(1) Art. VII.

(2) Art. XIV. Les curés qui croyoient troquer des bénéfices sont MM. Vernet curé de Ville-Franche , Goulard curé de Roanne , Maltena curé d'Auvergne.

(3) Art. VI et VIII.

(3) Art. XIII.

La hiérarchie du prince des apôtres sur le dernier des disciples fut renversée avec autant d'adresse ; et de même qu'on a évité la chambre des pairs d'Angleterre, on n'a point imité l'épiscopat de ce Royaume. L'église anglicane a un chef dans son roi ; l'église gallicane fut déclarée république. (1)

Ceux qui n'avoient point obtenu de pensions exposèrent avec justice que ceux qui les avoient méritées du roi pour quelques balafres , des bras cassés , des jambes coupées et autres semblables bagatelles , devoient pour en obtenir la continuation , représenter à l'assemblée nationale , les boulets , balles , sabres et bayonnettes , qui les avoient égratignés ; et que relativement aux veuves et enfans des morts , c'étoit leur faute si elles ne s'étoient pas remariées ou s'ils n'avoient pas achevé leur éducation. (2) On arrêta qu'on donneroit au pouvoir exécutif une petite bourse pour répandre , à l'avenir , la bienfaisance royale sur les estropiés seulement.

Ce zèle , cette effervescence , à la voix du marquis de Blacon ; animèrent tous les coeurs. Grasse , Arles , Orange , la Provence , la Bour-

(1) Art. XII.

(2) Art. X V. Ce fut M. de Foucault qui demanda la réduction des grâces et des pensions de la cour.

gogne, le Languedoc, toutes les provinces enfin furent mises en action par leurs députés (2), relativement à la renonciation aux priviléges. Les villes de Paris et de Versailles crurent entendre l'acquiescement des peuples de toutes les parties de la France de même qu'au sacre des rois, l'œil des habitans de Reims croit voir les anciens pairs de la France dans les gentilshommes chargés d'en être l'emblème.

Toute la France sembloit avoir émis un vœu unanime à l'exception de la Bretagne. On va juger du coup de maître du président *Chapelier*. Les villes bretonnes entraînées vers le bureau par leurs députés infidèles, alloient perdre leurs priviléges sur l'autel apparent de la justice, de la liberté et de la patrie, malgré les représentations des pasteurs de cette province sur un viol aussi téméraire, lorsque le président imposant silence aux uns et aux autres, réclama avec une impudence qui produisit le miracle de surprendre et d'ahonter le comte de Mirabeau, (1) le droit que sa place paroisoit lui donner de présenter lui-même le vœu de sa province à la nation. Il exposa les motifs de prudence qui avoient engagé un grand nombre de

(2) Art. IX et X.

*É* *comte*

M. le comte,

*de leurs mandataires, jusqu'à ce que le jour du bonheur et de la sécurité succédaient pour toute la France à des jours d'attente et d'espoir, les autorisât à confondre les droits antiques et réverés de la Bretagne dans les droits plus solides encore et plus sacrés que les lumières de l'assemblée assuroient en ce moment à l'empire françois tout entier.* (1)

Les clamures des génies protecteurs de la Bretagne, furent étouffées par les élans apprébatifs des révolutionnaires et des magnétisés.

Œux qui ne savoient pas la ruse et la malice,  
S'étonnoient de voir que Martin  
Chassat les lions au moulin (2).  
Et l'on chantoit en chorus  
Ah ! bravo caro Chapelier,  
Ah ! bravo caro Chapelier.

L'assemblée nationale décréta qu'en mémoire des grandes et importantes délibérations qui venoient d'être prises pour le bonheur de la France, une médaille seroit frappée (3) en plomb;

(1) V. procès-verbal de l'A. N., N°. 40, pag. 25 et 26.

(2) Fable de l'âne vêtu de la peau du lion.

(3) Art. XVI, XVII, XVIII, III de l'arrêté du 4 Août On a proposé, le 19 Août, de faire les frais de la médaille, pour le roi, en or, et de ne revêtir l'effigie de Sa Majesté d'aucun ordre. O ! pectora ! . . . Puisque la ville a décoré les colporteurs, de la médaille ; le roi ne pourroit-il pas porter la sienne

sénéchaussées bretonnes à tier en partie les mains qu'il seroit chanté un *te deum* dans la chapelle du château de Versailles, en présence des pouvoirs législatif et exécutif, et dans toutes les églises du royaume; que le *roi des François* seroit solennellement proclamé restaurateur.. de la liberté Françoise, et que si-tôt le *te deum* célébré, les braves représentans de la nation s'assembleroient au club de la révolution, pour procéder à l'élection d'un roi de France.

## § XXIV.

Le duc *de Liancourt* qui, pendant les crises de la frénésie, s'étoit réfugié au château, n'ayant rien à donner que son insolence qui lui est si chère, reçut avis, par ses émissaires, de ce qui venoit de se passer à l'assemblée nationale, et prévint le roi qu'elle étoit en marche pour se rendre à sa chapelle. Le *te deum* fut chanté avec une joie inexprimable par tous les curés qui regardoient ce cantique comme la consécration de l'engagement que l'assemblée nationale venoit de prendre de redorer leur étole. Le

avec un ruban à la nation. Je prie MM. de la chronique de Paris, dont les variétés sont si intéressantes, de proposer celle question à leurs bénévoles.

président *Chapelier* vouloit, comme représentant *le pouvoir national* et législatif, prendre la droite sur le commis de la nation. Mirabeau admirant cette impudence supérieure à toutes celles qu'il avoit affiché en Provence, à Berlin et à Paris, lui donna cependant le conseil de se mettre à la gauche de Louis XVI, l'autorité royale n'étant pas suffisante et dégradée pour se permettre cette hardiesse. Le président *Chapelier* inférieur au préopinant dans les noircceurs privées, se croyant avec raison supérieur à lui dans les scélératesses politiques, répondroit qu'il n'agissoit que dans l'esprit de l'assemblée nationale, et recueilloit des yeux les suffrages; mais la place de la gauche lui fut provisoirement destinée.

*Monsieur*, frère du roi, étant derrière l'avocat *Isaac* ne fut sans doute apperçu de dieu que le troisième: et quand on eut chanté le *te deum* avec la permission de l'église gallicane, et le domine *salvos fac reges*, du consentement de saint George, protecteur de l'Angleterre, et du duc de Dorset, Ambassadeur de cette cour; *le roi des François et Isaac, roi de France désigné*, marchant sur la même ligne, malgré les *ventres saint-Gris*, d'*Henri IV*, et les *quos ego de Louis XIV*, qui voyageoient ensemble dans un Wisky céleste, reçurent un tribut égal de

vive le président de la nation , vive Louis , le restaurateur.

Quelle joie pour les petits parens d'*Isaac* , pour le bon abbé des Ruisseaux , pour l'oncle bénédictin , pour les robes-courtes de Rennes , avocats , sergents et procureurs , quand ils apprendront que leur vertueux *Isaac le Chapelier* , a touché la poche gauche du roi , qu'il a mis ses lunettes en parlant au roi , qu'i a fait belles jambes (1) devant le roi , qu'il a mordu quelqu'un sous les yeux du roi . Que de caqueis , que de vin bu , que de places visées par le canal du petit patriarche..

Le président *Isaac* suivi de Pélérin  
De Corentin le floch , de Vignerot mutin (2) ,  
De Néronet Barnave (3) , enfant peu sanguinaire .  
De Bailli le camard , de Fayette son frère ,  
De d'Aaron Périgord , du fripier Pélérin (4) ,  
Se rend au club , heureux ; protégé par d'Aquin [5].

La salle étoit éclairée par 83 bougies représentant *les départemens* ; 1000 lampions et 10,000

(1) Nous avons remarqué cette partie du soubassemement de M. le président qui ressemble équilatéralement au triangle que portent MM. les huissiers de la chambre nationale . Elles souffrent l'emblème de la royauté qui plie sous le poids , mais qui ne succombe pas .

(2) Descend d'un jardinier . Puisqu'il s'est battu à la fin , il faut se retourner d'un autre côté .

(3) Surnom de l'invention de Me. de Tessé .

(4) Fils d'un fripier de Nantes .

(5) Saint Thomas d'Aquin fameux parmi les Jacobins , qui recherchent , en ce moment la famille du bienheureux Jacques Clément , pour l'employer à des œuvres pie . La sacristie de l'hyérophante des mystères démorphobignes , est la chambre même où Jacques Clément étudiait l'histoire de Judith . . . .

lampes , allégories des *districts* et des *cantons* , mêloient leur clartés sans les confondre.

Approchez , dit *Mirabeau* au président , montez *Isaac* sur un trône que vos vertus ont conquis. Vivez long-tems pour l'honneur de la démocratie. Que sous votre règne illustre on étrangle les parlemens , on mette en pièces les provinces , on connoisse enfin le pouvoir de l'égalité.

Que le Peuple enchanté , dans ce jour salutaire ,  
Reconnaisse son roi , son tuteur et son père (1).

Alors il met un cercle de fer , ancienne couronne trouvée dans les ruines de Lacédémone , sur la tête d'*Isaac le Chapelier* , et les quatre cens princes qui étoient présens , firent retentir le palais de *saint-Dominique* , des cris de VIVE , VIVE A JAMAIS LE ROI ISAAC LE CHAPELIER , PREMIER DU NOM.

Aussi-tôt sur un trône éclatant de rubis ,  
L'imposteur monte orné de superbes habits .  
La hauteur , le dédain , l'audace l'environnent .  
Et le crime et l'orgueil de leurs mains le couronnent .  
Tout fier , il montre alors un front plus sourcilleux ,  
Et le mien et le tien , deux frères pointilleux ,  
Par son ordre amenant les procès et la guerre  
En tous lieux , de ce pas vont partager la terre ;  
En tous lieux , sous les noms de bon droit et de tort ,  
Vont chez elle établir le seul droit du plus fort .  
Le nouveau roi triomphe , et sur ce droit inique  
Bâtit de vaines loix un code fantastique :  
Avant tout , aux mortels prescrit de se venger ,  
L'un , l'autre au moindre affront , les force à s'égorguer .  
Et dans leur ame , envain de remords combattue ,

Trace en lettres de sang, ces deux mots : *meurs ou tué*  
 Alors, ce fut alors sous ce roi de l'enfer,  
 Qu'on vit naître ici bas le noir siècle de fer (1).

## AVIS AUX LECTEURS.

L'historien du roi *Isaac* s'attend au reproche d'avoir pris un sujet aussi mince, et aussi étroit, de n'être pas même *Pradon* (2) quand il pouvoit être *Corneille*; on dira comme *Boileau* à *Racine*.

Qui de tant de héros, va choisir *Childebrand*?

Et voilà mon tort ! Mais la faute étoit bien avancée quand je me suis apperçu que les actions de mon héros étoit aussi indignes de ma plume, que ses talens étoient inférieurs au fauteuil *national*. Cependant, puisque la folie a agité tant de grelos pour lui mettre la clochette en main, on doit me passer à moi qui suis sujet à quelques lubies, de la lui avoir pendue au col. Ah ! que ses jambes, ses lunettes, sa fourure d'avocat, sa couronne en taule, et ma sonnette me font rire !... Puissent mes ris, lecteurs, vous éclairer sur le mince roitelet, et vous engager pour rire d'un meilleur cœur, à souetter avec la verge du ridicule, depuis le *manège* jusqu'à la première poste de son pays, *Isaac le Chapelier*, roi de France.

A M E N.

(1) Satire XI de Boileau.

(2) Détestable auteur de tragédies, mais moins mauvais que Chénier, bâtisseur du Charles IX.



